

Représentation de la FAO au Tchad

CADRE de PROGRAMMATION PAYS



2012-2016



Crédits photographique:

Couverture: ©FAO/Sia Kambou

Pages 6, 9, 17, 19 et 23: ©FAO/Équipe Tchad; page 11: ©FAO/Sia Kambou

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes et abréviations	4
Préambule.....	5
Résumé.....	6
1. Introduction	7
2. Analyse de la situation.....	8
3. Avantages comparatifs de la FAO.....	12
4. Programmation axée sur les résultats.....	18
5. Mise en œuvre, suivi et évaluation	22
6. Annexes.....	24
Annexe 1 Analyse de la situation sectorielle des différents ministères techniques.....	25
Annexe 2 Matrice des priorités du CPP.....	35
Annexe 3 Document principaux de politique et de stratégies	37
Annexe 4 Avantages comparatifs de la FAO et des autres partenaires.....	39
Annexe 5 Matrice des résultats (Partie A)	43
Annexe 6 Matrice des résultats (Partie B)	47
Annexe 7 Programmation des résultats de l'UNDAF	48
Annexe 8 Évaluation des risques et des vulnérabilités au Tchad	50
Annexe 9 Mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement	51
Annexe 10 Stratégie de mobilisation des ressources.....	55
Annexe 11 Plan de suivi et d'évaluation.....	58

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ADAM	Agriculture Development Assistance Mapping Tool
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne
BAD	Banque africaine de développement
CECOQDA	Centre de contrôle de qualité des denrées alimentaires
CNNTA	Centre national de nutrition et de technologies alimentaires
CPP	Cadre de programmation pays
DPVC	Direction de la protection des végétaux et du conditionnement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
INADES	Institut national pour le développement économique et social
ITRAD	Institut tchadien de recherche agricole et de développement
JMA	Journée mondiale de l'alimentation
LRVZ	Laboratoire de recherche vétérinaire et zootechnique
MAI	Ministère de l'agriculture et de l'irrigation
MERH	Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques
MDPPA	Ministère du développement pastoral et des productions animales
MHUR	Ministère de l'hydraulique urbaine et rurale
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONDR	Office national de développement rural
ONG	Organisation non gouvernementale
PAFIB	Projet appui à la filière bovine
PAM	Programme alimentaire mondial
PANA	Programme d'action national d'adaptation
PAN-LCD	Programme d'action national de lutte contre la désertification
PCT	Programme de coopération technique
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture Africaine
PIB	Produit intérieur brut
PIDR	Plan d'intervention pour le développement rural
PIRT	Projet d'infrastructures rurales, pastorales et de la transhumance
PNAE	Plan national d'action pour l'environnement
PNDE	Plan national de développement de l'élevage
PNIA	Plan national d'investissement agricole
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSD	Plan stratégique de développement
RAF	Bureau régional pour l'Afrique de la FAO
RGE	Recensement général de l'élevage
SDA	Schéma directeur agricole
SFC	Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la FAO
SNDR	Stratégie nationale de développement rural
SNRP	Stratégie nationale de réduction de la pauvreté
SNU	Système des Nations Unies
SODELAC	Société de développement du Lac
UNDAF	Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

PRÉAMBULE

Le Gouvernement de la République du Tchad, représenté par le Ministre de l'agriculture et de l'irrigation, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, (FAO) représentée par le Représentant de la FAO au Tchad, se réjouissent de lancer conjointement le cadre de programmation pays (CPP) pour le Tchad pour la période 2012-2016.

Il convient de noter avec satisfaction la collaboration à l'élaboration du CPP des quatre Ministères de l'agriculture et de l'irrigation, du développement pastoral et des productions animales, de l'environnement et des ressources halieutiques, et de l'hydraulique urbaine et rurale. Le CPP résulte d'une collaboration étroite entre les différents acteurs et partenaires au développement du monde rural ainsi que plusieurs experts et fonctionnaires œuvrant au sein de différentes divisions du siège de la FAO, du bureau régional pour l'Afrique (RAF) et du bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (SFC). Les signataires du CPP tiennent à remercier toutes les organisations et personnes ressources pour leurs commentaires constructifs et leurs contributions tout au long du processus.

Dans le souci de renforcer la qualité du partenariat qui a toujours existé entre le Gouvernement du Tchad et la FAO, ce document cadre présente les priorités de la FAO pour la période 2012-2016 afin de contribuer à renforcer la croissance agricole, le développement rural et la sécurité alimentaire au Tchad tout en mettant l'accent sur les avantages comparatifs de la FAO et la démarche participative d'appropriation nationale par les ministères techniques du gouvernement.

Ce document, qui sera revu à mi-parcours, s'inscrit dans la droite ligne des politiques et stratégies nationales en matière de développement du monde rural. Il est cohérent avec les objectifs stratégiques du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) pour le Tchad en cours de finalisation. La signature d'un tel cadre CPP réaffirme l'engagement du gouvernement à faciliter l'atteinte des objectifs et actions proposées conjointement avec la FAO.

Il est attendu que la mise en œuvre du CPP pour le Tchad 2012-2016 encourage la mobilisation et l'appui de partenariats actifs. Il est important que ce processus de mise en œuvre assure l'adéquation entre les efforts conjoints du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers. En conséquence, le Gouvernement du Tchad et la FAO s'attendent à travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires concernés.

Signature:

Dr NGARIERA RIMADJITA

Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation

(Pour le Gouvernement)

Date: **11 SEP 2013**

Signature:

M. ISSA ALI TAHER

Ministre de l'Économie, du Plan
et de la Coopération Internationale

(Pour le Gouvernement)

Date: **11 SEP 2013**

Signature:

M. GERMAIN DASYLVA

Représentant de la FAO au Tchad
(Pour l'Organisation des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture)



RÉSUMÉ

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement du Tchad et ses partenaires techniques et financiers pour lutter contre l'insécurité alimentaire et encourager le développement du monde rural dans un contexte où les crises alimentaires, nutritionnelles, et climatiques sont de plus en plus récurrentes. Les actions multiformes de la FAO appuient la création d'un environnement favorable à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables aux chocs divers sévissant au Tchad. La FAO considère en effet que le secteur agricole, au sens large, peut et doit contribuer à l'amélioration durable des capacités techniques, économiques, sociales et environnementales de ces populations vulnérables.

La valeur du présent document de CPP, signé par la FAO et le Gouvernement du Tchad, repose sur sa capacité à éclairer le rôle et guider les efforts de la FAO pour la période 2012-2016.

Le CPP est le fruit d'une série de discussions et d'échanges associant un large panel d'acteurs. Il poursuit les efforts engagés lors de la formulation du cadre national des priorités à moyen terme de la FAO au Tchad (NMTPF). Il définit la contribution de la FAO à l'atteinte des objectifs nationaux en s'alignant sur les orientations politiques et stratégiques du secteur rural élaborées par le Tchad au cours de ces dernières années, notamment sa Stratégie de développement rural et de réduction de la pauvreté (SNRP), les recommandations issues du forum national sur le développement du monde rural et le Plan stratégique de développement (PSD) 2012-2015 du Tchad en cours de finalisation. Le CPP s'aligne également sur les autres cadres nationaux et régionaux qui devraient contribuer au développement du pays.

La FAO a identifié deux fonctions clés et quatre domaines d'interventions prioritaires fondés sur les politiques du Gouvernement du Tchad et sur ses avantages comparatifs.

Une première fonction clé devrait permettre de stimuler le développement du monde rural tel que voulu par le gouvernement. Un accent sera mis sur le renforcement des capacités institutionnelles des ministères en charge du développement rural directement en lien avec le mandat de la FAO.

Une seconde fonction clé vise à poursuivre les efforts en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Celle-ci s'opérationnalisera par des actions qui devront établir les bases d'une transition entre des réponses d'urgence et de réhabilitation et le renforcement de la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La FAO reconnaît le besoin de traiter ces différentes problématiques de manière transversale pour améliorer les conditions de vie des populations cibles dans un contexte de gestion des risques tenant compte du changement climatique.

Le CPP a aussi identifié un système de suivi et d'évaluation avec un ensemble d'indicateurs de performance et l'étendue des impacts à mesurer.

Les ressources financières requises pour la mise en œuvre du CPP couvrant la période 2012-2016 sont estimées à **68 773 000 USD**.



1. INTRODUCTION

Depuis l'ouverture de son bureau au Tchad en 1977, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) accompagne activement le Gouvernement du Tchad dans l'élaboration et la mise en œuvre des **politiques et stratégies** de développement du secteur rural. Ses interventions se sont organisées autour des axes majeurs suivants:

1. La formulation et la mise en œuvre de **projets de développement rural**, nationaux et régionaux, dans une perspective d'accroissement de la production et de la productivité pour l'amélioration durable des conditions de vie des populations.
2. La mise en œuvre d'actions agricoles d'urgence et de réhabilitation en **réponse aux crises alimentaires à la suite de catastrophes**.
3. La participation à la **coordination** du dispositif national et humanitaire ainsi qu'aux activités de veille, d'alerte précoce, de renforcement des capacités d'analyse et de réponse des structures nationales.

La FAO poursuivra ses efforts pour appuyer le Gouvernement tchadien dans la réalisation de sa vision pour le développement. Elle s'engage également à soutenir les efforts du pays pour atteindre les **objectifs du millénaire pour le développement**, notamment:

- Augmenter la production et la productivité, et promouvoir le développement rural durable capable de conduire au développement économique du pays et à l'éradication de la pauvreté.
- Promouvoir la gestion et l'exploitation durable des ressources naturelles (sol, eau, air et biodiversité) au profit des générations actuelles et futures.
- Réduire progressivement le nombre de personnes souffrant de la faim chronique et s'assurer que tous les tchadiens, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine.

Une proposition de cadre national des priorités à moyen terme de la FAO au Tchad avait été établie pour la période 2008-2013 mais celle-ci n'avait pas été signée par le gouvernement pour cause d'association jugée insuffisante.

C'est dans ce contexte que, pour **mieux répondre aux besoins d'assistance du pays**, la FAO au Tchad a pris l'initiative d'engager le processus de formulation du **Cadre de programmation pays** (CPP) pour la période allant de 2012 à 2016, avec une révision qui sera effectuée à mi-parcours. Ce processus, basé sur les avantages comparatifs de l'Organisation et les priorités du gouvernement, a été conduit selon une démarche participative ayant favorisé une appropriation nationale.

2. ANALYSE DE LA SITUATION

1) Profil macro-économique

Vaste pays de 1 284 000 km², fortement enclavé, le Tchad compte une population estimée à 11 039 873 en 2009 qui s'accroît au rythme de 3,6 pour cent par an (2^{ème} recensement général de la population et de l'habitat [RGPH2], 2012). La densité de population est ainsi passée de 4,9 habitants au km² en 1993 à 8,6 en 2009. Les trois quart de la population vivent en zone rurale (RGPH2, 2012).

L'exploitation des ressources pétrolières a provoqué une très forte croissance du produit intérieur brut (PIB) depuis 2004 qui atteignait 600 USD/personne en 2010 d'après la Banque mondiale, contre 164 USD en 2000. Toutefois, le pays demeure toujours classé dans le groupe des pays à faible développement humain (183^{ème} rang sur 187 pays) selon le rapport du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de 2011.

L'apaisement des tensions et conflits qui ont prévalu dans le pays jusqu'en 2008-2009 place le pays dans une période de stabilité favorable à une transition vers des actions de développement.

2) Présentation du secteur rural

Le secteur rural contribue en moyenne pour près de 40 pour cent au PIB et fait vivre environ 80 pour cent de la population dont plus de la moitié est composée de femmes. L'élevage à lui seul représente 18 pour cent du PIB et 40 pour cent des exportations (vente de bétail sur pied).

Les principales activités du monde rural concernent l'agriculture vivrière (mil, sorgho, maïs, niébé, arachide, sésame, riz, tubercules, fruits et légumes), les cultures de rente (coton, canne à sucre), l'élevage (bovins, ovins, caprins, volailles, porcins), l'exploitation des produits de cueillette (gomme arabique, karité, miel) et la pêche artisanale.

Le Tchad dispose de trois grandes zones agro-écologiques distinctes qui lui permettent un vaste panel de système de production (zone saharienne, sahélienne et soudanienne). Toutefois ces ressources et potentialités sont insuffisamment voire mal exploitées.

Dans le domaine de l'agriculture, il existe un vaste potentiel pour l'expansion de la production agricole: 39 millions d'hectares de terres cultivables, dont 5,6 millions irrigables et d'importantes ressources en eaux souterraines et de surface. Les systèmes de production sont essentiellement de type extensif et reposent sur une agriculture de subsistance pratiquée sur de petites exploitations familiales d'une superficie de 2 à 5 hectares. Les rendements pour les céréales sèches ne dépassent pas la tonne à l'hectare et avoisinent 1,3 tonne/hectare pour le riz irrigué. Dans la zone saharienne chroniquement déficitaire, seules des cultures vivrières oasiennes sont pratiquées dans des ouadis. La zone sahélienne, fortement soumise aux aléas climatiques se prête aux cultures céréalier pluviales et aux cultures maraîchères irriguées ou de décrue. La zone soudanienne est la plus propice à l'agriculture. Les céréales constituent la base de l'alimentation de la population, mais la culture des plantes à racines et tubercules en particulier le manioc et l'igname prend de plus en plus d'ampleur ces dernières années.

En matière de production animale, le Tchad est l'un des principaux pays d'élevage du Sahel et les estimations actuelles font état d'un cheptel national constitué de près de 7,8 millions de bovins, 10 millions de petits ruminants, 1,5 million de camelins, 500 000 asins, 420 000 équins, 100 000 porcins et 47,8 millions de volailles. Environ 80 pour cent du cheptel tchadien est géré sur des systèmes pastoraux mobiles très diversifiés (nomade, transhumant, semi-transhumant), largement tributaires des ressources naturelles.

En zone saharienne, l'élevage est nomade et constitue la principale activité économique. En zone sahélienne, l'élevage transhumant coexiste avec l'élevage sédentaire. Les conditions d'alimentation et d'abreuvement du bétail y sont favorables pendant la saison des pluies, mais deviennent difficiles pendant la saison sèche. En zone soudanienne, l'élevage est généralement sédentaire. Bien que traditionnel et largement extensif, l'élevage tchadien présente des opportunités importantes de développement dans le cadre des échanges sous-régionaux. Si le potentiel d'accroissement de la productivité des productions animales n'est pas négligeable, notons que les filières d'élevage à cycle court et la filière laitière sont encore peu développées.



En ce qui concerne la pêche, le réseau hydrographique du Tchad donne lieu à une production halieutique estimée à 80 000 tonnes en moyenne de poissons par an. Toutefois, les ressources piscicoles subissent une forte pression conduisant à leur dégradation rapide. La pêche est pratiquée de façon permanente au niveau du bassin fluvial Chari-Logone et des lacs (Tchad, Iro et Fitri), et de manière saisonnière dans les plaines inondées.

Les superficies forestières représentent actuellement environ 12 692 000 hectares dont 14 000 hectares de plantations forestières. Le taux annuel de régression du couvert forestier atteint 0,6 pour cent comme conséquence des phénomènes naturels (sécheresse, désertification) et des actions anthropiques (coupe de bois, feux de brousse, etc.). Certaines essences ligneuses qui composent les forêts tchadiennes jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire. Il s'agit, entre autres du gommier, du karité, du néré et des rôniers.

En dépit de ses nombreuses ressources, le Tchad fait face à plusieurs contraintes qui ralentissent l'épanouissement du secteur rural, notamment des **contraintes**:

- **Naturelles:** changement climatique, mauvaise répartition des pluies, nombreuses attaques des ravageurs des cultures, épizooties, baisse de fertilité des sols, etc.
- **Techniques et socioéconomiques:** systèmes de production essentiellement extensifs, faible taux d'équipements et d'utilisation raisonnée des intrants agricoles, analphabétisme, infection du VIH, faibles capacités des ressources humaines, faible niveau de structuration professionnelle des producteurs, faibles capacités de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux, etc.
- **En infrastructures:** enclavement interne et externe qui limite la circulation des produits agricoles des zones excédentaires vers les zones déficitaires, faible niveau de stockage et de transformation enlevant aux opérateurs économiques locaux toute possibilité de création de valeur ajoutée.
- **Institutionnelles:** pas de code foncier, indisponibilité d'informations fiables, structures de recherche, de vulgarisation et d'appui souvent sous-équipées et sous financées avec des ressources humaines quantitativement et qualitativement insuffisantes particulièrement en province, conditions d'exportation difficiles et complexes entraînant des coûts de transaction élevés et par conséquence une baisse de compétitivité des produits).

Selon différentes enquêtes, notamment l'enquête de vulnérabilité structurelle du Tchad (EVST 2009) plus de 44 pour cent de la population est en situation d'insécurité alimentaire temporelle ou chronique et la prévalence de la malnutrition aigüe globale a été estimée à 16,3 pour cent. On estime également que plus du tiers de la population est sous-alimentée et que 41 pour cent des enfants souffrent de retard de croissance pour cause de malnutrition, faisant ainsi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle un enjeu national essentiel.

Atouts et opportunités

- Existence d'un important potentiel de ressources (eau, sols, cheptel, etc.) non encore exploitées.
- Priorité accordée par le gouvernement à la sécurisation de la production agricole par la maîtrise de l'eau.
- Dynamique de décentralisation administrative autorisant des initiatives autonomes et une responsabilité plus grande au niveau local.
- Intérêt des bailleurs de fonds et engagement à accompagner le gouvernement dans son effort de développement du secteur.
- Développement des capacités à travers la coopération sud-sud.

3) Revue des politiques et programmes

Pour faire face à une situation d'insécurité alimentaire de plus en plus préoccupante, le Gouvernement tchadien a placé le développement rural au centre de ses préoccupations avec pour objectif principal de faire accéder le pays à la souveraineté alimentaire. Aussi, le gouvernement a élaboré et adopté plusieurs documents de stratégies et politiques sectorielles sur le plan national, régional et sous-régional. Il s'agit en particulier de:

- **La Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté** (SNRP 1&2 2003-2011) qui fixe comme objectif principal au secteur agricole: «L'accroissement durable du volume de production dans un environnement préservé et le renforcement des capacités du secteur rural pour relever le niveau de vie de la population et l'emploi». De cet objectif global, découlent les axes stratégiques suivants: (i) accroissement de la production; (ii) émergence des filières compétitives; (iii) gestion et valorisation des ressources naturelles; (iv) promotion du monde rural; (v) amélioration de l'efficacité des interventions publiques; et (vi) renforcement des infrastructures rurales de base.
- **Le Programme national de sécurité alimentaire** (PNSA 2006-2015) approuvé par le gouvernement en mai 2005 dont l'objectif est de contribuer à éradiquer la faim et combattre l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale.
- **Le Schéma directeur agricole** (SDA 2006-2015) en vue (i) d'apporter des précisions sur la vision stratégique de la composante agricole du PNSA, (ii) de compléter le plan d'action du PNSA et (iii) d'établir un plan d'investissement permettant de concrétiser les objectifs de la SNRP et du PNSA.
- **Le Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement** (SDEA 2003-2020) qui définit les priorités pour valoriser durablement les ressources en eau.
- **Le Plan national de développement de l'élevage** (PNDE 2009-2016) qui vise l'augmentation durable de la production animale et des revenus des éleveurs, afin d'améliorer et d'accroître la contribution du secteur de l'élevage à la croissance de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et à l'insécurité alimentaire.
- **Le Plan stratégique de développement** (2012-2015) dont le processus d'élaboration a été lancé le 16 avril 2012. Ce plan devrait prendre le relais de la SNRP2 qui est arrivée à échéance. Le développement rural a été cité comme premier domaine prioritaire lors de son lancement et jugé «solide levier de développement du Tchad pour assurer la croissance et la sécurité alimentaire».

Le PSD tiendra compte des principales recommandations issues du forum national sur le développement du monde rural (janvier 2012) visant à:

- ✓ combattre l'insécurité alimentaire en assurant l'indépendance alimentaire;
- ✓ moderniser l'agriculture et l'élevage pour un développement durable;
- ✓ créer des emplois pour les jeunes dans le secteur agricole, pastoral et dans les industries de transformation liées à ces activités;
- ✓ améliorer le niveau de vie de la population rurale.

4) Agir avec et pour l'État tchadien

Les agences du système des Nations Unies se sont engagées à la fois dans des activités de développement et des opérations d'urgence qui sont précisées dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) en cours de ratification. Le cadre intérimaire en cours de finalisation met à jour trois axes d'interventions prioritaires:

- ✓ le développement du capital humain: besoins et services sociaux de base;
- ✓ le développement rural et le renforcement de la résilience des populations pour faire face aux crises alimentaires et aux risques de catastrophe notamment liées aux changements climatiques;
- ✓ la gouvernance et l'état de droit.

Outre les agences du Système des Nations Unies, le Tchad est accompagné par un ensemble de partenaires techniques et financiers organisé au sein d'un comité des partenaires techniques et financiers (CPTF) et par de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales (cf. figure 1).



3. AVANTAGES COMPARATIFS DE LA FAO

Figure 1: Principaux acteurs pour le développement rural et la sécurité alimentaire



1) Mandat d'intervention de la FAO au Tchad

En se fixant pour fonctions clés l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que le renforcement des capacités des ministères en charge du développement rural, la FAO au Tchad intervient conformément:

- **aux buts mondiaux:** objectifs du millénaire pour le développement (OMD 1), conventions internationales (lutte contre le changement climatique, la désertification, etc).
- **Aux objectifs stratégiques de l'Organisation:** éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, augmenter durablement les productions, réduire la pauvreté rurale, favoriser la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires ouverts et efficaces et, améliorer la résilience des populations rurales aux chocs. Elle s'inscrit également dans la vision stratégique du bureau sous-régional de la FAO qui repose sur «une agriculture dynamique pour des productions diversifiées, assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et contribuant au développement durable».
- **Aux fonctions de la FAO** (cf. figure 2)

Figure 2: La FAO au Tchad conforme aux fonctions essentielles de la FAO

La FAO sert de réseau de connaissances	La FAO mobilise efficacement un réseau de consultants et d'experts nationaux et internationaux pour l'appui à la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes et projets. Elle développe une collaboration agissante et productive avec les institutions nationales comme l'Office national de développement rural (ONDR), la Société de développement du Lac (SODELAC) et l'Institut tchadien de recherche agricole et de développement (ITRAD). Ce réseau de compétences peut également bénéficier de l'appui du bureau régional ainsi que du siège de la FAO. Elle a accumulé une expérience reconnue dans le suivi et la coordination de la sécurité alimentaire.
La FAO partage l'expertise en matière de politiques	La FAO met au service du Tchad des années d'expérience dans l'élaboration et le suivi de politiques agricoles, le soutien à la planification, la mise au point de lois efficaces et la création de stratégies nationales visant à atteindre les buts de développement rural et de réduction de la faim.
La FAO sert de lieu de rencontre pour les États	Sa neutralité est particulièrement propice aux échanges devant permettre d'aboutir à des accords sur les grandes questions d'alimentation et d'agriculture.
La FAO porte les connaissances sur le terrain	la FAO joue un rôle capital dans le transfert de compétences et de technologies innovantes , permettant ainsi d'accroître la productivité et la valeur ajoutée des différents projets mis en œuvre avec son appui.
La FAO mobilise et gère des ressources financières	La FAO n'est pas un bailleur de fonds, toutefois elle joue un rôle actif dans la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de projets et programmes. La FAO se voit également confier les ressources d'autres partenaires pour la mise en œuvre de projets.
La FAO travaille dans les situations de crise	La FAO a pu démontrer sa capacité à œuvrer sur le terrain dans la protection des moyens d'existence ruraux et dans l'appui apporté aux populations vulnérables à se reconstruire après les chocs.

2) Avantages perçus et révélés de la FAO au Tchad

L'expertise historique de la FAO au Tchad est un avantage reconnu. La FAO y est présente depuis 1977 et ses interventions se sont élargies avec la création d'une unité des urgences et de la réhabilitation en 2004 suite aux conflits du Darfour et aux autres crises d'origine climatiques. Son **expertise historique** est un **avantage avéré**. Il est à noter que le Tchad bénéficie également de plusieurs initiatives dans le cadre régional.

La FAO offre un **avantage comparatif dans le secteur de la sécurité alimentaire**. Ainsi entre 2006 et 2010, le pourcentage de ses prestations dans ce secteur par rapport au total de l'ensemble des prestations de la FAO dans le pays, s'est relevé supérieur au même pourcentage calculé pour les autres partenaires du Tchad. La FAO au Tchad est reconnue pour sa neutralité ainsi que pour ses multiples actions dans les secteurs de la sécurité alimentaire et du développement rural. Elle a fortement contribué à la réalisation d'outils fédérateurs pour la programmation des activités et au développement des capacités du pays. Aussi, son expérience est largement reconnue par le gouvernement qui souligne l'avantage d'associer des experts nationaux dans la mise en œuvre de projets qui développent à leur tour des compétences au profit du pays.

Le principal **avantage perçu** de la FAO est l'**adéquation de ses interventions avec les politiques et stratégies nationales en cours**. Elle appuie le Gouvernement tchadien dans la formulation des documents de stratégie, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de différents programmes et projets de développement rural comme de sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais également des urgences agricoles. Ces interventions cadrent parfaitement avec les différents documents de stratégies et de politiques nationales, en particulier la SNRP II, le PNSA, le PNDE et le SDA. La FAO est particulièrement **reconnue pour l'appui apporté au gouvernement** bien que ses ressources soient limitées.

La FAO s'est vue confier le secrétariat du sous-groupe «Développement rural» du Comité des partenaires techniques et financiers du Tchad. Aussi, les projets d'urgence et de réhabilitation reçoivent régulièrement des réactions positives des bénéficiaires qui ont vu leurs moyens d'existence et conditions de vie améliorés.

Enfin, ses actions de communication notamment (i) sur les médias tchadiens, (ii) via la parution d'un bulletin bimensuel, (iii) lors d'événements, tels que la journée mondiale de l'alimentation (JMA), (iv) et via les ambassadeurs de bonne volonté Tchadiens lui permettent de recevoir régulièrement des appréciations de ses nombreux partenaires et du gouvernement.

3) Les capacités d'intervention de la FAO au Tchad

La FAO a su tisser un **réseau de partenariat opérationnel**, notamment entre les agences des Nations Unies (PNUD, le Programme alimentaire mondial [PAM], le Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF]), avec des donateurs, avec des ONG nationales et internationales, et avec les institutions sous tutelle des différents ministères du secteur rural telles que le Laboratoire de recherche vétérinaire et zootechnique (LRVZ), l'Agence nationale de lutte antiacridienne (ANLA), l'ONDR la SODELAC et l'ITRAD.

Au sein de l'équipe des Agences du Système des Nations Unies (SNU), la FAO assure le rôle de point focal du SNU pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. La FAO dirige le cluster sécurité alimentaire avec le PAM. Le groupe sectoriel «agriculture et urgences agricoles» du Processus d'appel consolidé et de l'UNDAF, est présidé par la FAO. La FAO a mis en œuvre des programmes conjoints avec les agences du SNU, notamment le PAM.

La FAO intervient de concert avec les partenaires pour bénéficier de synergies. En tant qu'agence de coopération technique, et forte de son expérience ainsi que de son réseau de compétences nationales et internationales, les interventions de la FAO au Tchad peuvent être transversales, mobiliser plusieurs institutions et des domaines diversifiés, mais également verticales, centrées sur une thématique spécifique. Ce positionnement confère à la FAO une **influence sur les processus** de décisions relatifs au développement rural et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

La FAO au Tchad est intervenue dans les différentes zones agro-écologiques du pays et dispose de plusieurs antennes liées à son unité des urgences et de la réhabilitation à la fois dans l'ouest et l'est du Sahel ainsi que dans la zone soudanienne, qui facilitent sa **capacité à intervenir rapidement** sur le terrain.

En juin 2012, 94 personnes travaillaient à la FAO, dont 74 ressortissants tchadiens.

La [figure 3](#) ci-contre récapitule les interventions de la FAO par sous-secteur sur base des projets mis en œuvre.

Figure 3: Description des interventions principales de la FAO au Tchad par sous-secteur

Sous-secteurs appuyés par la FAO	Description des interventions majeures
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel de la population par une augmentation durable de la production et de la productivité. Appui à l'élaboration de la politique nationale semencière. Promotion de technologies efficaces de maîtrise et gestion de l'eau et d'intensification des systèmes de production végétale adaptées aux conditions locales et à faible coût. Développement des capacités des producteurs les plus vulnérables par la mise à disposition de fonds immédiats sous forme de subvention aux groupements qui à leur tour travaillent sous la forme de crédits rotatifs pour financer des microprojets. Appui à la maîtrise de l'eau et à la diversification des productions dans le cadre du PSSA. Appui à la préparation et la mise en œuvre des programmes nationaux d'investissement dont le PNSA et la coopération sud-sud.
Élevage	<ul style="list-style-type: none"> Prévention, détection précoce et lutte contre les grandes épidémies. Protection des moyens d'existence des ménages vulnérables aux aléas climatiques en fournissant des aliments complémentaires pour les petits ruminants. Assistance au retour des ménages agro pasteurs et éleveurs renouvelés ou réinstallés à l'est du Tchad et mise en place de couloirs de transhumance. Élaboration d'un code pastoral pour mieux gérer les ressources et réduire les risques de conflits liés à leurs usages par différents acteurs. Assistance préparatoire au recensement général de l'élevage.
Environnement et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre la dégradation des sols et la désertification. Foresterie rurale et aménagement forestier pour la production de bois de feu. Étude de faisabilité pour la mise en place d'un système d'information environnementale. Appui à la gestion des populations de reptiles d'intérêt économique. Appui à la formulation d'une stratégie et d'un plan d'actions de foresterie urbaine et périurbaine à Ndjamenia. Élaboration d'une stratégie de gestion des feux de brousse au Tchad.
Pêche et aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> Développement des capacités nationales en contrôle sanitaire et en utilisation responsable des produits halieutiques. Réalisation d'un bilan-diagnostic du secteur de l'aquaculture au Tchad ainsi que d'un Cadre stratégique pour l'aquaculture. Élaboration d'un Plan de développement de l'aquaculture.
Urgences	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux capacités de production des populations vulnérables affectées par les situations de crise (aléas climatiques, destruction de l'outil de production, déstructuration du tissu économique et conflits). Restauration des moyens d'existence et diversification des sources de revenus des populations vulnérables notamment dans les zones à taux élevé de malnutrition. Facilitation du retour, de la réinstallation et/ou de la réintégration des populations déplacées.

En juin 2012, le budget de ces interventions était de 4 734 786 USD. Le budget moyen des interventions entre 2008 et fin 2011 s'est élevé à 7 470 087 USD.

Les actions de l'Unité des urgences sont celles qui mobilisent le plus de ressources financières. Notons la contribution financière du gouvernement qui a investi dans la mise en œuvre des programmes et projets (PNSA, recensement général de l'élevage [RGE], etc.).

4) Identification des domaines d'intervention prioritaires

Sur la base des consultations menées au cours du processus, quatre domaines prioritaires ont été retenus. Les critères qui ont prévalu pour leur choix se rapportent aux défis auxquels le secteur agricole et rural est confronté et aux priorités sectorielles nationales, aux avantages comparatifs de la FAO et aux stratégies de coopération des principaux partenaires techniques et financiers. Ces domaines prioritaires sont les suivants:

1. Appui au développement de filières porteuses

Les grandes orientations politiques de développement rural du Tchad accordent une place privilégiée au développement des filières porteuses susceptibles d'accroître la production agricole et de réduire la pauvreté.

Ce développement s'inscrit dans l'objectif stratégique 1, de réduction de la pauvreté et dans le résultat de l'Organisation «environnement propice pour une croissance agricole susceptible de créer des opportunités d'emplois décents dans et hors des exploitations agricoles pour les hommes, les femmes et les jeunes». Il est cohérent avec les domaines prioritaires de la FAO pour la région Afrique, notamment «la promotion d'une augmentation durable de la production agricole et de la diversification» et au plan sous-régional, «la promotion d'une gestion durable des interfaces forêts et agriculture à travers un nouveau type d'agriculture». Au plan de l'UNDAF, ce domaine s'insère dans l'axe stratégique 2 «développement rural et renforcement de la résilience dans les zones ciblées» et au résultat de programme 1: «la production agricole est diversifiée et augmentée et le développement des filières promu».

2. Prévention et gestion des risques

Compte tenu de la nature sahélienne de son territoire et de son exposition aux aléas climatiques et aux menaces sur les conditions de productions végétales et animales, le Tchad a défini dans ses options politiques, (i) la gestion et la prévention des crises alimentaires, (ii) la mise en place de systèmes d'information et de mécanismes de surveillance et d'alerte rapide, (iii) le contrôle des ravageurs, et (iv) l'amélioration durable des conditions de vie des populations vulnérables.

Cette préoccupation est partagée par la FAO et transparaît au plan global dans l'objectif stratégique 5 «augmenter la résilience des moyens d'existence aux menaces et crises». Ce domaine s'inscrit dans l'axe de priorité stratégique 2 de l'UNDAF: «développement rural et renforcement de la résilience», notamment dans ses effets 1 et 2: «la résilience est renforcée de manière durable dans les zones ciblées» et «les autorités et les institutions nationales et locales ainsi que les communautés mettent en place des mécanismes de prévention, de protection et de réponse aux catastrophes naturelles et aux crises».

3. Gestion durable des ressources naturelles

La connaissance quantitative la plus précise possible des ressources, leur gestion durable et leur adaptation aux changements climatiques constituent une priorité du Gouvernement tchadien. Il en est de même pour la FAO. Ainsi le premier résultat de l'Organisation se rapportant à l'objectif stratégique 2, s'intitule «les producteurs et les responsables de la gestion des ressources naturelles adoptent des pratiques qui augmentent et améliorent la fourniture de biens et services par l'agriculture, les forêts et les pêches sur une base durable».

Au plan régional et sous-régional de la FAO, la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et des interfaces agriculture et forêts occupe une place importante dans les cadres stratégiques des bureaux RAF et SFC.

Ce domaine est également une priorité de l'UNDAF et figure à l'axe stratégique 1. Il est pris en compte dans le résultat de programme 1 «la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement et la mise en place de mécanismes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sont appuyées».

4. Appui aux politiques et stratégies de développement rural

L'amélioration du cadre normatif et institutionnel du secteur agricole et du développement rural ainsi que celle de la planification stratégique est une orientation forte des pouvoirs publics tchadiens. Elle est en phase avec le cadre stratégique de la FAO, au plan global, régional et sous-régional, notamment en ce qui concerne le niveau global, le résultat de l'organisation 3 de l'objectif stratégique 1 «les États Membres ont la capacité de développer et d'exécuter des politiques et stratégies multisectorielles et des programmes pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle». Au plan régional et sous-régional, il s'inscrit dans la ligne de la gestion de l'information et de la connaissance et l'appui pour une politique agricole cohérente supportée par des investissements effectifs pour accroître la production agricole en Afrique centrale. L'UNDAF prévoit dans l'axe de priorité 4: la planification stratégique, la coordination et le suivi-évaluation avec un effet intitulé: «les autorités nationales, en collaboration avec les acteurs et en conformité avec les priorités nationales, planifient, suivent évaluent et coordonnent de manière efficace et efficiente leurs appuis aux programmes nationaux et régionaux».

De la présente revue il ressort que les domaines prioritaires ci-dessus sont cohérents avec les critères retenus, notamment leur alignement sur les priorités nationales, et leur adéquation par rapport aux avantages comparatifs et cadre stratégique de la FAO et les engagements pris au sein du système des Nations Unies.



4. PROGRAMMATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Compte tenu des priorités du gouvernement, la FAO au Tchad a identifié quatre domaines prioritaires qui devront contribuer à la réalisation de **deux impacts** i) **Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et ii) Renforcer les capacités institutionnelles des ministères en charge du développement rural.** Les actions prévues prennent en compte le processus de réforme engagé à la FAO qui prévoit l'intégration des projets d'urgence et de réhabilitation dans les programmes de développement. Elles sont également alignées sur celles de l'UNDAF et contribuent à l'atteinte des objectifs stratégiques de la FAO.

1) Domaine prioritaire A: Développement de filières porteuses

Effet 1: Des filières porteuses sont identifiées et structurées

L'effet stratégique auquel la FAO au Tchad devra contribuer est l'identification et la structuration de filières porteuses. En 2012, ce sont essentiellement les filières dihé¹, aquaculture et manioc qui ont fait l'objet de plusieurs interventions. Cinq à six filières additionnelles pourraient bénéficier de l'appui de la FAO pendant la période du CPP sur base des requêtes du gouvernement (filières cameline, horticole, semence, lait).

Compte tenu des besoins pour appuyer des filières porteuses au Tchad, trois produits devront permettre de contribuer à l'atteinte de l'effet stratégique défini, pour pouvoir agir sur les différents maillons d'une filière, de l'amont à l'aval:

Produit 1.1. L'accès aux intrants agricoles et d'élevage est facilité

L'amélioration de la production et de la productivité ne peut se faire tant que les intrants pour la production sont indisponibles au Tchad. Par exemple, la production de semences «améliorées» au Tchad est insuffisante pour couvrir les besoins nationaux. Le pays étant enclavé l'accès à des semences de qualité est très coûteux (environ cinq fois le prix du marché international). L'élevage est également peu performant du fait d'une faible couverture sanitaire (faible production de vaccins, manque de vétérinaires communautaires, peu de campagnes de vaccination) qui place les petits éleveurs en situation vulnérable.

La FAO au Tchad interviendra pour augmenter les disponibilités en semences et boutures améliorées en collaborant avec la recherche pour l'introduction et l'adaptation de variétés saines et productives et également en appuyant les réseaux de paysans multipPLICATEURS semenciers à travers les structures de vulgarisation. Elle pourrait contribuer à améliorer la couverture sanitaire animale en appuyant le LRVZ dans ses activités. Enfin, la promotion des engrains organiques et minéraux micro-dosés fera l'objet d'une attention particulière afin d'augmenter la fertilité des sols sur le long terme.

L'atteinte des résultats escomptés ne sera garantie que sous réserve d'adoption et d'utilisation par les producteurs des intrants mis à disposition.

Produit 1.2. Les capacités des acteurs sont développées

Deux types d'acteurs sont concernés: les partenaires de mise en œuvre des projets/programmes de la FAO au Tchad et les groupes de bénéficiaires directs. Certains acteurs peuvent faire partie des deux catégories, par exemple l'ONDR peut signer des protocoles d'accord en tant que partenaire de mise en œuvre et également bénéficier de formations techniques pour renforcer ses capacités et assurer un transfert de connaissances et compétences sur le terrain. Les organisations de producteurs sont fédérées au niveau national au sein du Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad qui sollicite différents appuis des partenaires. La transformation des produits agro-sylvo-pastoraux est essentiellement assurée par des groupements féminins qui sont souvent représentés par la Cellule de liaison et d'information des associations de féminines au niveau national. Les structures d'appui-conseil avec lesquelles la FAO intervient sont essentiellement l'ONDR et la SODELAC. Les deux structures de recherche qui pourront être appuyées

¹ Le «dihé» est le nom local d'un ensemble d'algues d'origine africaine et pousse en quantité importante dans le Kanem et le Lac-Tchad. La pratique traditionnelle de récolte, de vente et de consommation du dihé est unique au monde.

sont le LRVZ et l'ITRAD. La FAO au Tchad envisage un appui technique à ces acteurs et également des analyses de filières pour mieux envisager les leviers nécessaires à leur développement.

La FAO pourra atteindre les résultats escomptés si les acteurs participent activement aux appuis apportés. Il conviendrait pour faciliter la durabilité des résultats que l'instabilité institutionnelle et les mutations et affectations soient réduites et que ce personnel soit plus formé et motivé.

Produit 1.3. Les produits agro-sylvo-pastoraux sont valorisés

Si le Tchad dispose de nombreuses ressources naturelles qui lui permettraient d'être autosuffisant et d'assurer la disponibilité alimentaire, de nombreuses pertes sont constatées à partir du moment où les productions sont récoltées (faible maîtrise de l'offre, faibles capacités de stockage, transport, transformation, mise sur le marché...). La vente de bétail sur pied prépondérante au Tchad est d'ailleurs une stratégie d'adaptation des éleveurs pour mieux valoriser leurs productions à moindre coût. La FAO au Tchad envisage d'introduire des techniques pour réduire les pertes et mieux valoriser les produits, et également d'appuyer les structures visant le contrôle et la qualité de denrées alimentaires et nutritives (Centre national de nutrition et de technologies alimentaires [CNNTA], Centre de contrôle de qualité des denrées alimentaires [CECOQDA]).



2) Domaine prioritaire B: Prévention et gestion des risques de catastrophes

Effet 2: La capacité de résilience des populations vulnérables aux menaces et crises est renforcée

Le Tchad fait face à des chocs de plus en plus récurrents qui placent de nombreux ménages dans une spirale de pauvreté. Plusieurs institutions nationales tentent de contenir les effets négatifs de ces chocs sur les populations: l'Office national de sécurité alimentaire met à disposition le stock national de sécurité alimentaire (environ 35 000 tonnes), l'ANLA et la Direction de la protection des végétaux et du conditionnement contrôlent les populations de criquets pèlerins et les autres prédateurs, et plusieurs directions techniques

des ministères produisent les informations sur le déroulement des campagnes agropastorales et la situation alimentaire et nutritionnelle. De nombreux partenaires interviennent en réponse aux crises en appui aux populations. Conformément à l'alliance AGIR sur la résilience, les actions mises en œuvre devront permettre de réduire la sensibilité des populations aux chocs, d'améliorer leur capacité à résister et à redémarrer après les chocs. Trois produits sont ainsi visés pour répondre à l'effet stratégique identifié:

Produit 2.1. Le Tchad dispose d'un système d'information efficace

La prise de décision ne peut se faire en l'absence de données fiables et disponibles à temps. Un système d'information au Tchad a longtemps été appuyé par le passé mais n'a pas réussi à se pérenniser. La FAO envisage d'appuyer la mise en place d'un nouveau dispositif qui permette au pays et à ses partenaires de disposer d'informations pour l'action. Ce dispositif devra permettre de suivre la production agropastorale, la situation alimentaire et nutritionnelle, d'évaluer les besoins, d'effectuer des alertes précoce, de développer des plans de contingence et de suivre les interventions. L'atteinte des résultats est conditionnée par l'engagement du gouvernement à financer le fonctionnement du dispositif sur le long terme. La FAO prendra donc part au développement des structures nationales aux niveaux central (Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises et directions techniques) et décentralisé.

En tant que co-chef de file du cluster sécurité alimentaire, la FAO au Tchad prend part aux missions conjointes d'évaluation sur le terrain, à la mise en place des outils cartographiques d'information, de coordination et d'aide à la décision dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ces appuis et efforts seront poursuivis dans le cadre du bon fonctionnement du cluster.

Produit 2.2. Les moyens d'existence des populations vulnérables aux aléas climatiques et aux conflits sont protégés et renforcés

La FAO au Tchad soutient les capacités de production des populations vulnérables victimes de situations de crise (inondations, sécheresse, destruction de l'outil de production, destructuration du tissu économique et conflits). La restauration des moyens d'existence et la diversification des sources de revenus des populations vulnérables sont également envisagées dans les zones à taux élevé de malnutrition. Ces actions contribueront à prévenir la malnutrition. Le plaidoyer et un certain nombre d'actions sont également prévus dans la mise en œuvre de l'approche REACH approuvée par le PAM, la FAO, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et UNICEF. Enfin, la FAO apportera un appui pour faciliter le retour, la réinstallation et/ou la réintégration des populations déplacées à l'est du pays. L'atteinte des résultats est essentiellement conditionnée par les capacités de mobilisation de ressources.

Produit 2.3. Les déprédateurs des cultures et les épizooties du bétail sont contrôlés

Les déprédateurs occasionnent d'importantes pertes de production qui creusent les déficits de production structurels dans la bande sahélienne notamment, et qui fragilisent la disponibilité alimentaire. Les mesures adoptées sont essentiellement mises en œuvre dans le cadre de programmes régionaux qui répondent de manière ciblées aux besoins. On distingue les pertes végétales des pertes animales. Les premières sont essentiellement liées aux acridiens, sautereaux, oiseaux granivores, adventices et maladies. Les secondes sont surtout liées aux épizooties (grippe aviaire, peste porcine, trypanosomes, etc). Les méthodes de lutte privilégient la gestion intégrée des déprédateurs et la lutte biologique. Les méthodes de lutte chimiques ne sont utilisées qu'en dernier recours. La réussite des mesures de contrôle dépend surtout des moyens dont disposent les structures nationales et de l'adhésion des pays voisins à participer à ce contrôle.

3) Domaine prioritaire C: Gestion durable des ressources naturelles

Effet 3: La capacité de gérer durablement les ressources naturelles est améliorée

La gestion des ressources naturelles est une activité transversale impliquant plusieurs ministères qui travaillent de manière concertée. Plusieurs partenaires (notamment GTZ et la coopération suisse) apportent également leur concours en matière de stratégie d'adaptation et d'atténuation des effets des chocs dus au changement climatique. Différents efforts sont conduits pour limiter les impacts négatifs des pratiques anthropiques sur les agroécosystèmes, mais aussi pour proposer des modes de gestion qui puissent permettre à la fois l'exploitation des ressources, leur protection et leur conservation. Les différentes actions conduites seront conformes au Plan d'action national d'adaptation au changement climatique. Trois produits ont été identifiés.

Produit 3.1. L'état des ressources naturelles est connu

Avant de pouvoir proposer des mesures de gestion, il est indispensable de connaître l'état des ressources. Les deux priorités principales sont le recensement de l'élevage qui n'a pas été réalisé depuis 1976, et le recensement de l'agriculture pour mieux connaître les systèmes d'exploitation du pays, leurs potentialités et les options de développement les plus appropriées. Enfin des inventaires des ressources fauniques, forestières et halieutiques pourront être envisagés. La FAO apportera un appui pour mettre à jour les méthodes et outils de recensement tout au long du processus mais celui-ci nécessite l'engagement de l'État à financer la réalisation effective des recensements et inventaires sur le terrain.

Produit 3.2. L'eau est mieux maîtrisée à des fins agropastorales

La ressource en eau est le pivot des priorités des quatre ministères travaillant avec la FAO. Il sera essentiellement question de mieux la maîtriser à des fins agropastorales, notamment en mettant en œuvre des projets de petite irrigation villageoise, d'amélioration de l'accès à l'eau dans les ouadis et dans les zones pastorales via l'aménagement de mares pastorales. L'atteinte des résultats est conditionnée par l'accès au foncier mais surtout par la gestion effective des aménagements par les bénéficiaires.

Produit 3.3. La gestion durable des terres et des mesures d'adaptation au changement climatique sont promues

La dégradation des terres agricoles, pastorales et forestières a un impact direct sur la situation alimentaire et nutritionnelle du pays dont l'essentiel de la population tirent ses revenus. La FAO interviendra pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion des terres et pour intégrer la prise en compte du changement climatique. Plus spécifiquement, il est question de mettre en œuvre les stratégies appuyées par la FAO dans le passé telles que la stratégie de gestion des feux de brousse et celle de la foresterie urbaine et périurbaine. Aussi, un appui pourrait être apporté aux projets du Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques qui visent la préservation et la restauration des terres et écosystèmes dégradés. Par ailleurs, la FAO appuie la mise en œuvre de la grande muraille verte. L'atteinte des résultats dépendra de l'adoption par les bénéficiaires des techniques promues et mesures préconisées.

4) Domaine prioritaire D: Appui aux stratégies et politiques pour développer le monde rural

Effet 4: Les capacités des ministères en charge du développement rural sont renforcées

Produit 4.1. Les politiques et stratégies liées au développement rural et à la sécurité alimentaire sont élaborées et/ou mises à jour.

De nombreux documents de politique doivent être élaborés et d'autres sont arrivés à échéance impliquant leur révision. Ainsi la FAO apportera prioritairement son appui pour élaborer le PSD, le plan d'action quinquennal, mettre en place le Programme détaillé de développement de l'agriculture Africaine (PDDAA), formuler le plan de développement de l'aquaculture, d'une politique semencière et d'une stratégie horticole. Aussi une revue du document du PNSA pour satisfaire aux besoins du CPTF est entreprise. La réussite des appuis repose sur la participation active des structures nationales pour élaborer et mettre à jour les documents de politique et de stratégie.

Produit 4.2. Les capacités opérationnelles des ministères en charge du développement rural sont améliorées.

Quatre types d'intervention sont envisagées: (i) appuyer la formulation de textes d'application, (ii) dispenser des appuis ciblés aux ministères telle que la restructuration du Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, (iii) superviser la coopération sud-sud mobilisée pour mettre en œuvre les grands programmes agricoles du gouvernement (PNSA, petite irrigation villageoise, etc.), (iv) co-organiser des actions de visibilité pour promouvoir le développement du monde rural (JMA, forums, ambassadeurs locaux de bonne volonté...).

Les résultats définis s'intègrent dans le cadre UNDAF qui envisage la mise à jour des politiques nationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que le renforcement des capacités du gouvernement pour la formulation et la mise en œuvre du PSD pour la réalisation des OMD. Ces résultats devraient également contribuer à l'objectif 1 de la FAO qui vise l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

5. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION

1) Mise en œuvre des actions

Les interventions de la FAO pourront se faire de plusieurs manières, soit des actions directes sur le terrain, soit des appuis conseils en analyse et préparation de politiques/stratégies, soit en partenariat avec d'autres intervenants, etc.

Dans le cadre du CPP et de la réforme de la FAO, les équipes de la représentation et de l'unité des urgences et de la réhabilitation seront complètement intégrées. Cela devrait permettre une meilleure transition de l'urgence et de la réhabilitation vers le développement et de l'approche projet vers l'approche programme.

2) Mobilisation des ressources

L'estimation des ressources totales nécessaires (*cf. figure 4*) à la mise en œuvre de la programmation des résultats s'élève à 68 773 millions d'USD pour la période 2012-2016.

Figure 4: Éstimation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du CPP

2012	2013	2014	2015	2016	Total (USD)
11 413 906	15 509 517	16 753 017	14 116 526	10 980 033	68 773 000

Ces actions pourront être mises en œuvre sur fonds propres FAO, par l'intermédiaire de Fonds fiduciaires ou en partenariat avec des bailleurs de fonds.

La Représentation de la FAO, avec l'accès aux fonds propres dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT), renforce sa capacité à mobiliser sans délai l'expertise nécessaire au niveau national ou auprès du Bureau sous-régional ou du siège de la FAO et des bureaux régionaux pour répondre à une demande spécifique. La Représentation consultera aussi le Gouvernement pour l'utilisation des fonds du PCT dans le cadre des priorités de ce cadre national.

Une stratégie et un plan d'action de mobilisation des ressources (*cf. annexe 10*) sont formulés en vue d'accéder à des ressources extra budgétaires dans le cadre de coopération avec les Gouvernements et/ou les bailleurs de fonds multilatéraux (UTF, GCP, OSRO).

3) Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation doivent permettre à la FAO de rendre compte de l'état d'avancement de ses opérations et de l'atteinte des résultats. Ils jouent un rôle dans le développement des capacités des partenaires pour suivre les progrès réalisés, harmoniser les systèmes de collecte et d'analyse des données et pour disséminer les résultats.

Le mécanisme de suivi évaluation pour mesurer régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation des effets escomptés de la matrice des activités programmées de la FAO, s'inscrira dans le cadre du mécanisme de suivi et évaluation des différents Ministères du développement rural en collaboration avec le Ministère du plan et de l'économie.

Les éléments clés du suivi apparaissent comme suit:

- Utilisation du **bulletin bimensuel** de la FAO pour rapporter l'état d'avancement des activités aux partenaires.
- **Suivi des missions** communiqué mensuellement au sein du Comité des partenaires techniques et financiers du Tchad
- **Évaluation annuelle conjointe** des projets FAO qui comportera des visites de terrain, des rencontres avec les parties prenantes avec un fort engagement des directions étatiques notamment de la DEPP et des délégués régionaux sur les activités de terrain.
- **Rapports d'évaluation** (incluant les résultats des enquêtes) des projets partagés avec les différentes directions techniques ministérielles engagées.
- **Revues annuelles de mise en œuvre du CPP** conduites conjointement par le FAO et le gouvernement en partenariat avec les différentes parties prenantes (CPTF, société civile et secteur privé).

Le CPF fera l'objet d'une évaluation et d'une révision à mi-parcours, et d'une évaluation finale, sur la base des indicateurs joints en [annexe 11](#).



6. ANNEXES

Dans le cadre de la formulation du CPP, les quatre ministères techniques directement engagés conformément au mandat de la FAO ont fourni les synthèses d'analyse de la situation comme suit.

Fiche de synthèse du Ministère du développement pastoral et des productions animales

1) Potentialités et défis

Le secteur rural occupe une place prépondérante par sa forte participation à l'économie nationale. L'agriculture (coton, gomme arabique) et l'élevage (bétail sur pied) en sont les principaux piliers et contribuent en moyenne à 40 pour cent du PIB dont 21 pour cent pour l'agriculture et 18 pour cent pour l'élevage. Il emploie 80 pour cent de la population active dont plus de la moitié est composée de femmes.

Le Tchad est un pays saharien à vocation pastorale, disposant d'atouts certains pour assurer son développement de manière durable. Ses traditions pastorales sont confirmées et il dispose d'un cheptel important et varié ainsi que d'un patrimoine constitué d'une réserve de plus de 84 000 000 ha de pâturage naturel et de parcours soit 75 pour cent de la superficie totale du pays. En outre, son potentiel hydrique est assez important et les éleveurs sont conscients de la nécessité d'une évolution de leur situation.

Le pays est indemne de peste bovine et dispose d'un outil de surveillance des maladies animales. Le Tchad fonde en grande partie son économie sur la valorisation des produits de l'élevage. Le secteur de l'élevage représente 53 pour cent du PIB du secteur rural et fait vivre environ 40 pour cent de la population rurale. Les estimations actuelles de l'effectif situent le cheptel entre 10 à 16 millions d'UBT (Unité Bétail Tropical) réparti comme suit: plus de 7 millions de bovins, environ 3 millions de camélins et 8 millions d'ovins et caprins. Environ 80 pour cent du cheptel tchadien est régi par les systèmes pastoraux mobiles très diversifiés, et largement tributaires des ressources naturelles renouvelables. L'élevage joue également un rôle important dans la création d'emplois et la distribution des revenus en milieu rural, demeurant quelques fois la seule source de revenus pour les populations les plus défavorisées et l'unique mode d'exploitation des zones semi-arides.

Le cheptel des ruminants représente à lui seul un capital de plus de 1 000 milliards de FCFA et est à l'origine d'un flux monétaire annuel de plus de 140 milliards. La valeur de la production de viande et du lait était estimée à 155 milliards de FCFA en 2002. Disposant d'un potentiel important de développement, l'élevage représente environ 50 pour cent des exportations. Son impact sur la balance commerciale est notable, puisque le bétail sur pied représente en valeur, le premier poste des exportations, juste avant le coton.

Cependant, en dépit de son apport considérable dans l'économie nationale et dans l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, l'activité pastorale est soumise à de nombreuses contraintes d'ordre institutionnel, organisationnel, économique et technique.

Les **contraintes institutionnelles** sont dominées par l'analphabétisme; les insuffisances dans la politique de formation; les difficultés de communication; l'insuffisance des capacités d'intervention des services publics; l'indisponibilité d'informations fiables; des conditions d'exportation difficiles qui augmentent les coûts de transaction et diminuent la compétitivité; le faible accès aux produits et services techniques; l'insécurité juridique des éleveurs qui accroît leur vulnérabilité et les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Les **contraintes organisationnelles** sont caractérisées par le bas niveau de professionnalisation des opérateurs (éleveurs, commerçants de bétail, bouchers, transformateurs des produits d'élevage, etc); la participation insuffisante des organisations à la structuration et au financement du sous secteur; l'insuffisance dans la maîtrise des informations sur les filières et des opportunités à créer ou offertes aux opérateurs et l'impact limité de la recherche.

Les **contraintes économiques** concernent l'inefficacité de contrôle des filières qui réduit la compétitivité des produits de l'élevage et limite leur part de marché; l'inadéquation des systèmes financiers classiques par rapport aux besoins de crédit de l'élevage; l'absence de structures de micro-crédit en élevage; l'insuffisance des infrastructures; le poids des taxes légales et non réglementaires qui augmentent les coûts de revient des produits; le vol du bétail et les dommages causés par les fauves ainsi que la faiblesse de l'investissement public et privé dans le sous secteur.

Les **contraintes techniques** sont: la faible productivité des pâtrages; le faible niveau d'utilisation des sous produits agro-industriels; la fragilité de la situation zoo-sanitaire et la persistance des maladies (peste des petites ruminants, Newcastle, peste porcine africaine, peste équine, péripneumonie contagieuse bovine et parasitoses); les difficultés dans la conduite de la transhumance à cause de la sécheresse et la colonisation agricole des espaces pastoraux résultant des contraintes climatiques et démographiques. Cette mutation s'accompagne d'une dynamique foncière très forte occasionnant des conflits sanglants et meurtriers entre les différents usagers des ressources communes. Les sociétés pastorales elles-mêmes s'adaptent difficilement au nouveau contexte de développement du monde rural.

Outre ces contraintes conjoncturelles, l'analyse de l'arbre à problèmes a fait ressortir trois grandes **contraintes d'ordre structurel**, à savoir la faible productivité, le faible revenu et les problèmes liés à la bonne gouvernance.

2) La situation et les perspectives en matière de sécurité alimentaire et de développement rural

Suivant les nouvelles orientations définies dans le PNDE, plusieurs opérations ont été identifiées participant toutes de l'amélioration de la sécurité alimentaire dont certaines sont en cours et d'autres en phase de démarrage.

Opérations en cours:

Le Projet appui à la filière bovine (PAFIB) financé par l'Union européenne à hauteur de 6,5 millions d'EUR promeut l'intégration de la filière bétail viande tchadienne dans le contexte des échanges commerciaux sous régionaux en l'adaptant aux évolutions des marchés en terme de qualité, de diversification des produits et de normes sanitaires. Lancé en février 2010, il a notamment réalisé: cinq aires d'abattage, six marchés à bétail, deux postes de sortie de bétail, 23 points d'eau, des abreuvoirs ainsi que quatre tanneries.

Opérations en phase de démarrage:

Le Gouvernement tchadien et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé des accords pour financer le Projet d'infrastructures rurales, pastorales et de la transhumance (PIRT). L'objectif principal du projet est d'améliorer le cadre de la pratique de la transhumance en renforçant et dynamisant la gestion concertée des ressources hydrauliques et pastorales et en améliorant les infrastructures pastorales.

Environ 15 opérations ont été identifiées par l'équipe du Projet d'appui au développement des industries animales au Tchad. Toutes ces opérations participent de la promotion de l'élevage comme définie dans le PNDE. Les opérations citées ci-après sont en phase de lancement:

- La construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djermaya d'un montant de 37 800 000 000 FCFA financée par la BDEAC à hauteur de 20 milliards de FCFA, TANA Group de Turquie 5 milliards de FCFA et le reste est pris en charge par le Gouvernement tchadien.
- La construction d'un complexe frigorifique et abattoirs moderne à Moundou d'un montant de 15,15 milliards entièrement financée sur le budget de l'État tchadien.
- La construction d'un complexe agroindustriel avec des annexes comprenant un complexe industriel laitier à Mandalia et trois fermes multidisciplinaires à Mara, Doba et Moundou financée par la Société israélienne Mori Investment Ltd, la BDEAC, le Gouvernement tchadien à hauteur de 33 milliards.
- La construction d'un complexe industriel avicole à Koundoul d'un montant de 29 650 million FCFA financée par la Société américano-brésilienne GloboAves/Novus.
- La réhabilitation de l'usine d'aliments de bétail de l'ex société nationale des productions animales financée par Exim Bank of India à hauteur de 2,22 millions de dollars.

3) Examen et revue des politiques et des programmes les plus pertinents

Afin de faire face aux contraintes susmentionnées et relever le défi du développement pastoral, de nombreux efforts ont été déployés par le gouvernement. Parmi les initiatives, il convient de souligner en premier lieu qu'une réflexion approfondie avait été menée en 1998 par le Ministère de l'élevage et des ressources animales en vue de définir des orientations politiques et stratégiques cohérentes qui tiennent compte des réalités actuelles à savoir: (i) augmenter durablement la production; (ii) améliorer le niveau et la qualité de vie des éleveurs; (iii) poursuivre le désengagement de l'Etat des activités de production; (iv) renforcer les capacités publiques et non publiques; (v) contribuer à la lutte contre la désertification et à la préservation de l'environnement. Les travaux de cette réflexion ont largement contribué à la préparation des documents de la Consultation sectorielle sur le développement rural (CSDR, juin 1999), émanation de la Table-Ronde de Genève IV (1998). À l'issue de cette réunion, une stratégie commune aux départements en charge du secteur rural a été adoptée. La mise en œuvre de cette stratégie se réalise à travers le Plan d'intervention pour le développement rural (PIDR) qui a pour objectif central l'accroissement durable du volume de production dans un environnement préservé et le renforcement des capacités dans le secteur rural.

Les axes stratégiques de ce cadre d'intervention en milieu rural intègrent la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP II) adoptée en mars 2008. La SNRP II est articulé autour de cinq axes principaux: (i) promouvoir la bonne gouvernance; (ii) créer un environnement favorable à une croissance robuste et diversifiée; (iii) exploiter les potentiels du développement rural; (iv) développer les infrastructures de développement (v) valoriser les ressources humaines.

L'élaboration et l'adoption du Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) en mai 2005 intervenant dans un contexte dynamique de lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire.

L'élaboration du Plan national de développement de l'élevage s'inscrit dans le cadre global de réduction de la pauvreté au Tchad.

Le Plan stratégique de développement (PSD) en cours d'élaboration prendra le relais de la SNRP.

4) Analyse de l'aide internationale et des activités de la FAO

Le Ministère du développement pastoral et des productions animales (MDPPA) à travers les accords signés entre le Gouvernement tchadien et ses partenaires internationaux et bilatéraux a bénéficié d'appuis techniques et financiers. De ce fait, plusieurs opérations ont été réalisées, d'autres sont en cours (PAFIB) ou en phase de démarrage (RGE, PIRT et le Projet d'appui au développement des industries animales).

Avec l'appui de la FAO, nombre de projets ont été réalisés, le plus récent étant le projet d'élaboration du code pastoral. De même, grâce à l'appui de la FAO, le gouvernement est en phase de lancer le Recensement général de l'élevage. Les activités de collecte seront lancées en 2013 précédées de la phase de pré recensement qui démarera en octobre 2012.

5) Priorités du MDPPA

La stratégie de développement de l'élevage se veut dynamique s'imbriquant parfaitement dans la stratégie de réduction de la pauvreté au Tchad. Les priorités du Ministère découlent des objectifs définis dans le PNDE considéré comme une feuille de route.

Les priorités du MDPPA dans le Cadre de programmation pays de la FAO sont:

- Appui au développement de la filière cameline;
- Appui au développement de la filière porcine;
- Appui à la réalisation du RGE;
- Appui au développement de l'aviculture familiale et industrielle;
- Maîtrise des systèmes d'informations en matière d'élevage (suivi de troupeau, suivi des pâturages, surveillance épidémiologique des maladies animales et suivi de marchés);

- Appui au diagnostic vétérinaire en laboratoire notamment des maladies parasitaires, bactériologiques et virologiques;
- Appui à l'élaboration du Plan national à moyen et long terme de la recherche vétérinaire et zootechnique;
- Évaluation du laboratoire en incluant la production des vaccins, les diagnostics, les chercheurs, la recherche et les installations;
- Appui à la formation en production des vaccins;
- Appui à la formation locale des docteurs vétérinaires;
- Appui à la formation des techniciens d'élevage;
- Appui à la revalorisation de métiers de l'élevage;
- Mise en valeur des ranchs (nord et sud) et d'Ifenat.

Malloum Mahamat

Ministère du développement pastoral et des productions animales

Fiche de synthèse du Ministère de l'agriculture et de l'irrigation

1) Les défis et opportunités

Les défis au niveau de l'agriculture sont nombreux et variés comme en témoignent les multiples plans de développement économique et social et les programmes d'ajustement structurel.

- Analphabétisme;
- Secteur tertiaire peu productif avec une très faible productivité;
- Une vulnérabilité extrême face aux chocs aussi bien internes qu'externes;
- Forte dépendance des productions et donc des revenus aux aléas climatiques et à la dégradation continue de l'environnement;
- Secteur de transformation quasi inexistant;
- Faiblesse des investissements structurants dans des domaines aussi importants que la maîtrise d'eau et les infrastructures rurales d'entreposage, de transformation et de transport;
- Activités de traitement, de transformation industrielle et de conditionnement des produits encore peu développées, compte tenu du faible volume des productions;
- Coûts élevés des équipements et de l'énergie et 'absence de facilités de crédit.

Le Tchad dispose d'importantes potentialités sur lesquelles peut être bâti un développement agricole durable. Parallèlement à sa grande extension en latitude et à la variété des climats qui en résulte, le Tchad présente une gamme de sols variée, allant des sols du désert, aux sols latéritiques des forêts claires et savanes boisées des régions méridionales. Les sols à vocation agricole s'étendent sur environ 39 millions d'hectares dont 5,6 millions irrigables. Les ressources en eau souterraine et de surface sont également importantes.

Les autres atouts importants à signaler sont:

- L'engagement de l'État à entreprendre avec l'appui des partenaires au développement, les réformes économiques et structurelles appropriées;
- L'accès aux ressources d'initiative des pays pauvres très endettés et la disponibilité des ressources pétrolières dont une partie est mobilisée pour le financement des activités des secteurs prioritaires dont le secteur rural;
- La disponibilité des partenaires au développement à soutenir les actions de développement agricole;
- L'engagement de l'État à se recentrer sur ses fonctions régaliennes et à transférer les fonctions de production et de commercialisation au secteur privé et associatif;
- Le démarrage d'un processus visant à relancer la dynamique de structuration des organisations de producteurs en vue de la mise en place d'une structure faîtière;
- Le lancement de la révision du code d'investissements publics;
- L'institutionnalisation du mécanisme de suivi de la réunion sectorielle sur le développement rural;
- L'engagement du Gouvernement tchadien à financer substantiellement les secteurs prioritaires, dont l'agriculture, à travers notamment le PNSA.

2) La situation et les perspectives en matière de sécurité alimentaire et de développement rural

La vision du Tchad à l'horizon 2015 préconise l'orientation des efforts d'investissement vers le secteur agricole et pastoral qui dispose d'un important potentiel de développement pouvant assurer l'émergence d'une économie diversifiée et compétitive et garantir au pays une croissance durable. Cette vision est corroborée par les engagements pris par les plus hautes autorités nationales en 2011, visant à consacrer les efforts d'investissements au cours de trois prochaines années au secteur rural afin d'aboutir à la souveraineté alimentaire du pays.

Cette vision, réaffirmée lors du Forum national sur le développement du monde rural tenu du 24 au 27 janvier 2012, cadre parfaitement avec les engagements internationaux du pays, notamment le Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), à savoir: *Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutrition.*

La matérialisation de cette vision s'appuie sur les objectifs spécifiques suivants: (i) accroître durablement la production et la productivité agricole, (ii) favoriser l'accès des producteurs aux intrants et matériels agricoles, (iii) améliorer les conditions d'accès aux denrées alimentaires des groupes les plus vulnérables et (iv) renforcer les capacités du dispositif de veille, d'alerte et de gestion des crises, (v) renforcer les capacités des OP et des services d'appui et (vi) mettre en place un système pérenne de financement de l'activité agricole.

L'atteinte de ces objectifs passe nécessairement par des interventions dans les cinq domaines prioritaires ci-après:

- La maîtrise et la gestion de l'eau;
- L'intensification et la diversification des productions agricoles;
- La sécurisation de la situation alimentaire;
- Le renforcement des capacités des organisations de producteurs et des services d'appui à la production;
- La promotion des filières porteuses.

3) L'examen de la revue et des programmes les plus pertinents

Le Tchad dispose aussi d'un Schéma directeur de l'eau et assainissement qui constitue un cadre stratégique de gestion rationnelle des ressources en eau. En outre, avec le PIDR issu de la RSDR, le document de l'action gouvernementale intitulé «développement de l'Agriculture», la SNRP, le PNSA, le SDA, le Plan Stratégique de Développement (PSD) en cours d'élaboration, le pays disposera bientôt d'un cadre cohérent de programmation et d'intervention dans le secteur de développement rural.

L'existence des expériences à résultats variés en matière de crédit agricole en milieu rural réalisées avec l'appui de quelques ONG, projets/programmes appuyés par l'AFD, le FIDA, la GTZ, à des taux d'intérêt annuel moyen de 12 pour cent contre 100 pour cent chez les usuriers.

La participation des organisations de producteurs dans différentes instances nationales et particulièrement les Comités d'action de la sécurité alimentaire.

4) L'analyse de l'aide internationale et des activités de la FAO dans le pays

L'aide internationale et les activités de la FAO ne se ressentent pas beaucoup dans la promotion de technologies efficaces de maîtrise et de gestion de l'eau qui est l'une des priorités importantes.

En revanche, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel de la population (CASAGC), l'intensification des systèmes de production végétale adaptés aux conditions locales (projet manioc) et le développement des capacités des producteurs par la mise à disposition des fonds immédiats sous forme de subvention mais transformée à l'intérieur du groupement en crédits rotatifs pour financer les microprojets (PARPIA), ont été financés et appuyés.

5) Les priorités sectorielles

- La maîtrise et la gestion de l'eau;
- L'intensification et la diversification des productions;
- La sécurisation de la situation alimentaire;
- Le développement des capacités des structures d'appui;
- Appui à la promotion des filières porteuses.

MM Klaoguina et Aboubakar OURDE Ousta,
Ministère de l'agriculture et de l'irrigation

Fiche de synthèse du Ministère de l'environnement et des ressources hydriques

1) Les principaux défis et opportunités

La dégradation croissante de la biodiversité et des écosystèmes tchadiens est l'un des facteurs importants de vulnérabilité à la pauvreté. En effet, un environnement dégradé expose aux maladies et influe négativement sur la productivité agricole aggravant de ce fait la problématique de la faim et de la croissance.

La dégradation continue des écosystèmes revêt un caractère structurel du fait notamment de l'enclavement géographique du Tchad associé au changement climatique du régime des pluies depuis la période humide de 1950-1973.

La FAO s'engage dans la sauvegarde et la restauration des écosystèmes à appuyer le gouvernement dans la résolution des causes de dégradation de l'environnement liées aux faiblesses institutionnelles et à des pratiques socioéconomiques inadaptées. De même, le gouvernement considère la gestion des ressources naturelles comme un déterminant majeur de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Différentes agences en partenariat avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux se sont engagées à fournir l'appui dans les actions ci-après: (i) la formulation du cadre légal et normatif, des mécanismes de planification, et de suivi-évaluation de la gestion des ressources naturelles (FAO, FMI, HCR, PNUD); (ii) le renforcement des capacités des communautés et des sociétés privées en matière de sauvegarde des écosystèmes et de conservation des ressources naturelles (Banque mondiale, FAO, HCR, PNUD, UNESCO).

2) La situation et les perspectives en matière de sécurité alimentaire et environnement

La pêche constitue un secteur ayant des retombées majeures sur l'économie du pays et sur la sécurité alimentaire des populations. Avec une contribution au PIB de 4,5 pour cent, le secteur emploie 300 000 personnes. L'objectif général est mettre au point des méthodes d'exploitation rationnelle tendant à pérenniser la ressource.

La stratégie nationale de développement de la pêche et de la pisciculture au Tchad est basée sur le Schéma directeur du sous-secteur de la pêche et de la pisciculture adopté en 2003. Celui-ci a pour objectif la lutte contre la pauvreté en milieu des pêcheurs et la gestion durable des ressources halieutiques. Pour atteindre ces objectifs, le Schéma directeur a défini quatre axes stratégiques:

- La valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture grâce à une meilleure transformation, conservation et commercialisation;
- L'augmentation de la production sur une base durable;
- La préservation des écosystèmes halieutiques, l'aménagement participatif et la conservation de diversité biologique;
- Le développement des capacités techniques et opérationnelles des différentes entités responsables de la mise en œuvre du Schéma directeur, et une optimisation des instruments de politique (analyse et suivi, statistiques, législation-fiscalité, plan d'intervention).

Dans le cadre du PNSA et de la lutte contre la pauvreté, il y a lieu d'adopter des techniques et méthodes appropriées répondant aux conditions locales pour la transformation et la conservation des produits de la pêche et de l'aquaculture. Parallèlement, la maîtrise des circuits commerciaux constitue un atout pour la valorisation de ces produits.

Dans un contexte de durabilité du secteur de la pêche, il est fortement suggéré de procéder à la connaissance de la ressource en vue de tracer un plan d'aménagement des écosystèmes halieutiques. Cela permettra de conserver les espèces aquatiques et de pérenniser leur exploitation.

Comme axe stratégique d'intervention, le développement des capacités techniques et opérationnelles des institutions associées à la mise en œuvre du Schéma directeur est indispensable.

En dehors de ressources halieutiques, l'exploitation de la spiruline, algue bleue potentiellement riche en protéines mérite d'être soutenue. Présente dans les eaux natronées et salines du Lac Tchad, la spiruline est utilisée depuis plusieurs siècles comme condiment dans l'alimentation de l'homme. De nos jours, sous l'effet de la désertification, les ouadis qui en produisent sont dangereusement menacés d'ensablement. Face à cette situation, il est nécessaire d'entreprendre des travaux d'aménagement et de reboisement des ouadis d'une part, et de développer des méthodes de séchage et de transformation de la spiruline, d'autre part, dans le but de promouvoir cette filière émergente.

3) L'examen et la revue des politiques et des programmes les plus pertinents

- Le Programme d'action national d'adaptation (PANA) aux changements climatiques au Tchad est un outil de directives et d'encadrement des politiques nationales et sectorielles visant à permettre au Tchad de prévenir les effets néfastes provoqués par les changements climatiques, et ainsi de contribuer au processus de son développement.
- Le Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN-LCD) est un outil de lutte collective et durablement engagée pour changer les mentalités par des méthodes et comportements constructifs afin que la terre tchadienne soit verdoyante et nourricière de génération en génération.
- Sur la base des connaissances actuelles, la Stratégie nationale et plan d'action a identifié l'état présent de la diversité biologique ainsi que les contraintes, les options prioritaires à prendre afin d'en assurer la conservation et l'utilisation durable. Elle assure également la prise en compte des questions de diversité biologique dans d'autres domaines de gestion des ressources tels que l'agriculture, la foresterie et la pêche.

4) L'analyse de l'aide internationale et des activités de la FAO au Tchad

Tous les acteurs du développement s'accordent sur la nécessité de mettre à la disposition des gouvernements, des partenaires, des producteurs et des consommateurs des systèmes d'information fiables et pérennes. La FAO pilote la stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, notamment à travers un nouveau programme de partenariat international.

Ce partenariat a été initié par la Banque mondiale en concertation avec les différents bailleurs, les États, et les organisations internationales. Cette initiative vise 90 pays en développement durant une première phase de cinq ans (2012- 2016), elle est dotée d'une enveloppe de 82 millions d'USD. Ces fonds devront également permettre la mise au point d'approches innovantes pouvant rentabiliser les systèmes d'information. Récemment le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID) a annoncé l'octroi de 25 millions d'USD en faveur de cette initiative.

Il existe plusieurs initiatives visant à développer les capacités des pays du sud à produire, traiter, analyser et utiliser des statistiques agricoles fiables. Celles-ci permettront de favoriser des prises de décision et d'élaborer des politiques plus efficaces de sécurité alimentaire et de développement durable. Elles contribueront également à améliorer les conditions des agriculteurs qui pourront alors mieux préparer leur campagne de production, s'adapter au changement climatique, proposer des prix de vente en phase avec leurs coûts de revient et en adéquation avec les prix du marché.

Au Tchad des réflexions similaires ont été initiées par le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation (MAI) avec l'appui de l'Union européenne, de la FAO et du PAM. Ces réflexions doivent déboucher sur la relance d'un dispositif d'information autonome et pérenne qui appuiera les structures pourvoyeuses d'informations tant au niveau central que décentralisé. La dynamique ainsi enclenchée au Tchad dans la mise en place d'un nouveau système d'information contribuera à une meilleure préparation et réponse aux crises.

5) Les priorités nationales sectorielles

A court et moyen terme, le succès de la politique nationale dépendra surtout de la mise en œuvre d'une politique efficace de développement du PIB non pétrolier. Une étude récente sur les sources de croissance montre que des filières porteuses, existent dans l'agriculture (arachide, fruits et légumes), l'environnement (gomme arabique, karité, Néré), l'élevage (bovins) et les infrastructures (transports routiers et technologies de l'information et de la communication) à même d'influencer la croissance du PIB. Déjà la production et les exportations d'arachide et de gomme arabique et la vente de bovins sur pied progressent à un rythme satisfaisant, soutenues par des marchés régionaux et internationaux porteurs.

Le développement des TIC est possible grâce à la connexion au réseau international par fibre optique. L'expansion des transports routiers est non seulement une activité porteuse, mais conditionne la croissance de l'agriculture et de la plupart des autres secteurs. Ces filières contribueront directement à la création de nouveaux emplois, avec des effets importants sur la pauvreté.

M. Abderamane Mahamat Abdel Aziz
Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques

ANNEXE 2

Matrice des priorités du CPP

Priorités du CPP	Priorités sectorielles nationales pertinentes (Sources PNDE, PNSA, PNAE)	Priorités (sous-) régionales de la FAO *	Priorités de l'UNDAF intérimaire en cours de formulation	Autres cadres et engagements nationaux, régionaux et internationaux
Développement de filières productives et compétitives	<ul style="list-style-type: none"> • Filières animales: cameline, porcine, avicole, bétail viande, lait • Filière céréales oléagineux PRT • Filière gomme arabique, karité, néré, apiculture • Filière pêche et aquaculture • Réduction pertes post récolte, stockage, transformation, commercialisation, services d'appui-conseil et recherche 	<p>- SFC2 - RAF1 - RAF2</p> <p>[SFC 2: Gestion durable des interfaces forêts – agriculture à travers un nouveau type d'Agriculture]</p> <p>[RAF1: Promotion d'une augmentation durable de la production agricole et de la diversification]</p> <p>[RAF2: Soutien à l'accès aux marchés et aux mesures sanitaires pour une commercialisation des produits agricoles]</p> <p>(* ces priorités sont détaillées à la fin du tableau)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du développement des filières productives et des chaînes de valeurs pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec un focus sur les exploitations familiales • Appui à la création d'auto-emplois décents et de micro-entreprises rurales, avec une attention particulière sur les jeunes et les femmes • Mobilisation et développement de ressources humaines <p>► Résultat 2.1.1. Produits: 2.1.1.1./ 2.1.1.2./ 2.1.1.3./ 2.1.1.4.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SNRP 2: Promouvoir les filières porteuses capables de soutenir une croissance diversifiée • SNDR: émergence de filières porteuses • PDDAA: améliorer les infrastructures rurales et les capacités d'accès aux marchés liées au commerce, renforcer la recherche agricole, la diffusion et l'adoption de technologies
Prévention et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes d'information et de suivi des interventions • Gestion des ravageurs (acridiens, épizooties, etc.) • Prévention et gestion des crises alimentaires liés aux aléas climatiques • Amélioration durable des conditions d'accès des groupes et zones vulnérables à l'alimentation • Renforcement des mécanismes de surveillance et d'alerte rapide 	<p>- RAF 4</p> <p>[RAF4: Gestion de l'information et de la connaissance]</p> <p>(* ces priorités sont détaillées à la fin du tableau)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion du risque sera placée au cœur de la stratégie UNDAF • Mise en place de mécanismes efficaces de prévention, de protection, et de réponse aux catastrophes naturelles et aux crises • Une réponse efficace et efficiente est apportée aux besoins élémentaires des populations en situation humanitaire <p>► Résultat 2.2.1. Produits: 2.2.1.1./ 2.2.1.4./ 2.2.1.5./ 2.2.1.7./ 2.2.1.8.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • United Nations integrated strategy for the Sahel • Document stratégique 2012, Plan de réponse face à la crise alimentaire et nutritionnelle au Sahel: renforcer les moyens d'existence des ménages affectés ou à risque d'insécurité alimentaire • SNRP 2: développer un ensemble de programmes complémentaires et réalistes en vue, d'une part, d'aider les familles à mieux gérer les risques climatiques, environnementaux, socio-économiques et politiques, et d'autre part, de protéger les populations les plus vulnérables • PDDAA: augmenter l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim

Représentation de la FAO au Tchad

Priorités du CPP	Priorités sectorielles nationales pertinentes (Sources PNDE, PNSA, PNAE)	Priorités (sous-) régionales de la FAO *	Priorités de l'UNDAF intérimaire en cours de formulation	Autres cadres et engagements nationaux, régionaux et internationaux
Gestion durable des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire ressources (RGEA et ressources fauniques forestières halieutiques...) • Gestion durable eaux Et terres (inclus ressources pastorales) • Amélioration des races • Adaptation au changement climatique (semence, projets PANA...) 	<ul style="list-style-type: none"> - SFC2 - RAF3 <p>[SFC 2: Gestion durable des interfaces forêts – agriculture à travers un nouveau type d'Agriculture]</p> <p>[RAF3: Promotion d'un usage et d'une gestion durables des ressources naturelles, dont les terres, l'eau, la pêche et les forêts]</p> <p>(* ces priorités sont détaillées à la fin du tableau)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement et la mise en place de mécanismes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sont appuyées • Combattre la pauvreté par une gestion durable de l'environnement et par le développement rural • Renforcer la gestion équitable des ressources environnementales (terre, eau, etc.) et l'adaptation au et atténuation du changement climatique <p>► Résultat 2.1.3. Produits: 2.1.3.1./ 2.1.3.2./ 2.1.3.3.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale de développement rural: gestion rationnelle des pâturages naturels, des ressources halieutiques et protection des ressources fauniques, gestion optimale des ressources naturelles, et promotion d'une gestion concertée des ressources • PIDR: restaurer l'équilibre écologique par une meilleure gestion des ressources naturelles • Pilier du PDDAA: étendre les superficies exploitées en gestion durable des terres
Appui aux politiques et stratégies de développement rural	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration des textes d'application des lois • Formulation du PSD et du Plan quinquennal et du PNIA • Élaboration de Plans d'action et réalisation des études de préfaisabilité • Réglementation et normes (phytosanitaire, préservation des ressources naturelles...) • Mise à jour de document stratégique (SDA, Plan à moyen terme recherche) 	<ul style="list-style-type: none"> - SFC1 <p>[SFC1: Appuis pour une politique agricole cohérente supportée par des investissements effectifs pour accroître la production agricole en Afrique Centrale]</p> <p>(* ces priorités sont détaillées à la fin du tableau)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance politique accrue grâce à des institutions et systèmes démocratiques qui jouent plus pleinement leurs rôles • Renforcement des mécanismes de suivi et évaluation • Participation, responsabilisation et redevabilité accrue à travers un appui au développement des structures déconcentrées • La politique nationale de développement rural, sécurité alimentaire et nutritionnelle est formulée et mise à jour <p>► Résultat 4.1.1 Produit: 4.1.1.2./ 4.1.1.4./ 4.1.1.7.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement de Maputo: 10% du budget à consacrer au secteur agricole

* Priorités sous-régionales FAO-SFC

* Priorités régionales FAO-RAF

ANNEXE 3

Document principaux de politique et de stratégies

<p>Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP 1&2) 2003-2011</p>	<p>Les grandes priorités intersectorielles sont restées les mêmes que dans la SNRP 1 mais le monde rural où sont concentrés 87% des pauvres continue d'être au centre de tous les enjeux.</p> <p>La stratégie agricole est axée sur la sécurité alimentaire, l'intensification des cultures, la diversification des produits (arachide, gomme arabique, fruits et légumes, racines et tubercules) et la relance de la production cotonnière. Les moyens choisis sont: (i) des interventions publiques plus efficaces (notamment relance de la recherche, production de semences et vulgarisation), (ii) une structuration du monde rural, (iii) la maîtrise de l'eau (promotion d'une petite irrigation), et (iv) la mise en œuvre de la feuille de route pour la restructuration de la Cotontchad.</p> <p>La stratégie de l'élevage est axée sur: (i) le renforcement des acquis en matière de santé animale, (ii) gestion optimale des ressources pastorales, (iii) la modernisation progressive des techniques d'élevage et de transformation (coopération avec le secteur privé pour le développement de l'embouche et d'une transformation locale des produits du secteur), et (iv) la promotion de l'aviculture et de l'élevage des petits ruminants, deux activités accessibles aux populations les plus pauvres.</p> <p>La stratégie de la pêche est basée sur l'élaboration de plans de gestion intégrée axés sur la concertation de tous les acteurs permettra de mieux exploiter le potentiel du secteur et d'arrêter la chute de la production.</p> <p>La stratégie de protection des écosystèmes. Dans un pays menacé par la déforestation, la désertification et un déclin de la fertilité des sols les plus productifs, la protection des écosystèmes garantit la pérennité des ressources sur lesquelles l'économie rurale est bâtie. Une meilleure connaissance du potentiel et du rythme de sa dégradation est indispensable pour la définition d'une stratégie et de programmes et projets efficaces.</p>
<p>Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) 2006-2010 20013-2020</p>	<p>Le programme se fixe comme objectif de contribuer à vaincre la faim et combattre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelon national par l'augmentation durable de la productivité et du niveau de production combinée à des mesures susceptibles de garantir l'accessibilité des populations tant quantitativement que qualitativement aux denrées alimentaires tout en conservant les ressources naturelles de base.</p>
<p>Schéma directeur agricole (SDA) 2006-2015</p>	<p>En s'inscrivant dans le prolongement de la mise en œuvre de la SNRP, le SDA précise la vision stratégique de la composante agricole du PNSA, complète son plan d'action et établit un plan d'investissement permettant de concrétiser les objectifs de la SNRP et du PNSA.</p> <p>L'objectif du SDA est de contribuer à l'augmentation durable de la production agricole dans un environnement préservé et sécurisé. Plus spécifiquement, le schéma directeur agricole assurera:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la sécurité alimentaire (l'accès des populations notamment les groupes vulnérables aux aliments sains et en quantité suffisante, en tout temps et tout lieu); • l'augmentation des revenus et la création des emplois notamment en milieu rural; • l'accroissement substantiel de la part de l'agriculture dans le PIB et du volume des devises qui rentrent dans le pays; • l'amélioration durable du niveau et de la qualité de vie des ruraux; • le renforcement de l'intégration régionale du Tchad notamment en matière d'échanges commerciaux.
<p>Plan national de développement de l'élevage (PNDE) 2009-2016</p>	<p>L'objectif général du Plan consiste à augmenter durablement la production animale dans un environnement préservé, afin d'accroître la contribution du secteur de l'élevage à la croissance de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Il s'articule suivant deux programmes: Développement des systèmes de production de l'élevage et développement des filières.</p> <p>Pour atteindre l'objectif général, le PNDE vise spécifiquement à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la production animale par l'intensification et la diversification tout en sécurisant les systèmes pastoraux et agro-pastoraux; • Développer les filières animales et encourager les productions spécialisées par la promotion d'un élevage productif et économiquement rentable; • Développer la commercialisation et les exportations par l'introduction des nouvelles technologies de transformation et de conservation; • Améliorer la connaissance du secteur par la maîtrise des données sur les effectifs, et les caractéristiques zoo -économiques du cheptel; • Préserver et renforcer les acquis en matière de santé animale et de recherche vétérinaire; • Mettre en place une politique d'aménagement et de gestion concertée des ressources pastorales; • Renforcer les capacités des services techniques et des professionnels du secteur de l'élevage; • Assurer au secteur de l'élevage un financement substantiel et régulier pour permettre sa promotion.

Représentation de la FAO au Tchad

Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement (SDEA) 2003	L'objectif fondamental du SDEA est de contribuer à la croissance et à la réduction de la pauvreté en améliorant durablement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et en participant à l'exploitation rationnelle et équitable des ressources pastorales et agricoles dans le respect et la protection des écosystèmes.
Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN/LCD) 2006	Il comprend un diagnostic agro-climatique et le cadre socioéconomique associé. La problématique de la sécheresse et de la désertification sont introduits en considérant les leçons des interventions passées. Enfin le programme d'action national est décliné sur (i) la protection, restauration et mise en valeur des potentiels productifs, (ii) la protection et sauvetage des écosystèmes d'importance capitale et menacés, (iii) le renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre la désertification, (iv) la gestion des risques, v) la valorisation des ressources humaines et (vi) la rénovation du cadre juridique.
Plan national d'action pour l'environnement (PNAE) 2002	Le document présente l'analyse de l'état de la diversité biologique végétale, les efforts prioritaires déployés pour la protection de la biodiversité, l'impact des politiques sectorielles sur la dégradation de l'environnement, la gestion réglementaire et institutionnelle de l'environnement et des aspects sociaux de l'environnement.
Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA-TCHAD) 2009	<p>Le principal objectif du projet PANA est d'identifier les besoins urgents pour faire face aux impacts négatifs des changements climatiques.</p> <p>Dix domaines prioritaires ont été identifiés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise et gestion de l'eau aux fins d'adaptation aux changements climatiques pour les activités agropastorales. • Développement des cultures intensives et diversifiées adaptées aux risques climatiques extrêmes. • Mise en place de l'élaboration, de la diffusion et de la pérennisation des calendriers cultureaux pour les petits exploitants agricoles vulnérables aux changements climatiques. • Information, Education, Communication à l'adaptation aux changements climatiques. • Réalisation des ouvrages de défense et restauration des sols pour le développement des activités agricoles face à la dégradation provoquée par aux changements climatiques. • Amélioration des zones de pâturages intercommunautaires afin de réduire les mouvements migratoires des éleveurs face aux changements climatiques. • Amélioration de la prévision saisonnière des précipitations et des écoulements des eaux de surface. • Création d'un Observatoire National des politiques d'adaptation aux changements climatiques. • Création et vulgarisation des banques fourragères pour renforcer les capacités des éleveurs dans le renouvellement du pâturage. • Gestion des risques climatiques.

ANNEXE 4

Avantages comparatifs de la FAO et des autres partenaires du développement au niveau du pays

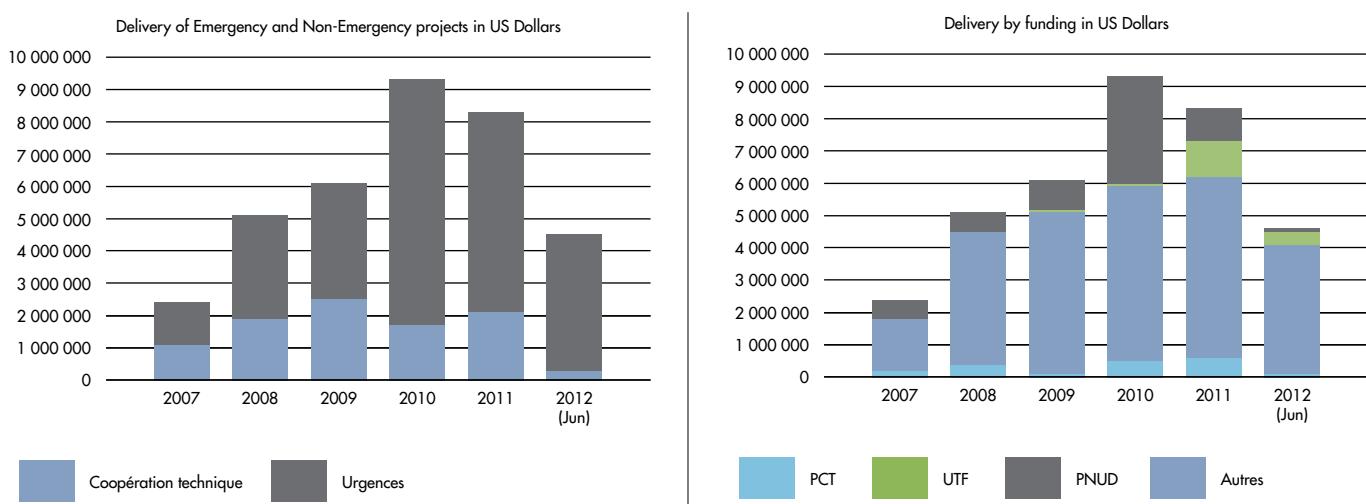
1) Détermination de l'avantage comparatif historique de la FAO au Tchad (source Agriculture Development Assistance Mapping Tool [ADAM])

http://www.fao.org/tc/adam/data/index_fr.html?locale=fr#HOME

Le tableau ci-dessous présente les secteurs où l'on considère que la FAO a eu un avantage comparatif au Tchad entre 2006 et 2010 (ADAM).

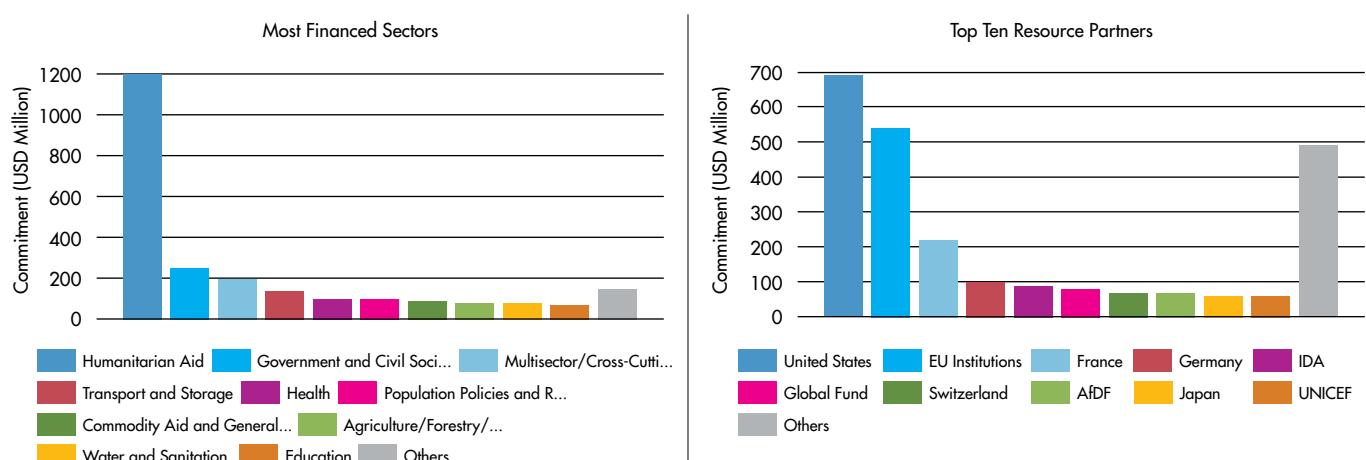
Year	Sector	Does FAO have a Comparative Advantage?
2006	Food security programmes/food aid	Yes
2008	Food security programmes/food aid	Yes
2010	Emergency food aid	Yes

2) Capacité financière d'intervention de la FAO au Tchad (source ADAM)



Les efforts doivent être poursuivis pour mobiliser des ressources afin de pérenniser les actions qui avaient été initiées dans le contexte des urgences et dont les acquis peuvent être pérennisés.

4) Les principaux fournisseurs de ressources



5) Les principaux partenaires du développement au Tchad

Partenaires	Secteurs prioritaires	Projets et programmes en cours directement en lien avec les secteurs relevant du mandat de la FAO
Agence française de développement (AFD)	<p>Au Tchad, l'AFD a une expérience de plus de 50 ans.</p> <p>Après une période dominée dans les années 90 par des interventions dans le développement rural, notamment le coton, les aides budgétaires et les infrastructures, les difficultés du pays l'ont conduit à se centrer dans la décennie 2000 sur l'eau et l'assainissement (45 M€), les secteurs sociaux de l'éducation et de la santé (28 M€), l'agriculture et la sécurité alimentaire (19 M€), les infrastructures et le développement urbain (11M€). Ses objectifs centraux dans la période à venir sont de contribuer à la prévention des conflits, de renforcer les capacités des acteurs et de promouvoir le dialogue sur les politiques publiques.</p>	<p>Liste des projets accessible sur:</p> <p>http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/tchad/projets-tchad</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement hydro-agricole du Bahr Linia (démarrage 2012, 5 millions d'euros en subvention) • Préserver le lac tchad (démarrage 2012, 800 000 euros de subvention FFEM) • Transhumance et prévention des conflits (démarrage 1990, 50 millions d'euros de subvention aux autorités tchadiennes)
Banque africaine de développement (BAD)	<p>Le Groupe de la BAD intervient au Tchad depuis 1974 notamment sur le secteur de l'eau et de l'assainissement, des infrastructures rurales (routes, débarcadères...)</p>	<p>Liste des projets accessible sur:</p> <p>http://www.afdb.org/en/projects-and-operations/project-portfolio/chad/</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de développement de la pêche (PRODEPECHE)
Banque mondiale	<p>Le Tchad est devenu membre de la Banque mondiale en 1963, et l'appui fourni depuis lors par celle-ci au titre de plus de 52 projets a permis au Tchad de prendre les mesures voulues en vue d'assurer une croissance économique durable tout en réduisant la pauvreté.</p>	<p>Liste des projet accessible sur:</p> <p>http://web.worldbank.org/external/default/</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture Production Support Project • Local Development Program Support Project II
Coop. Française	<ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire programmée • Formation et recherche • Gouvernance et sécurité 	<p>Financement du projet FAO « assistance aux ménages maraîchers vulnérables dans les ouadis du Kanem pour lutter contre la malnutrition » en cours</p>
Coop. Suisse	<p>L'intervention de la DDC est centrée sur les orientations de la politique nationale de réduction de la pauvreté et les politiques sectorielles pour le développement des quatre secteurs prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • agriculture et élevage, infrastructures, santé, éducation de base. La DDC a un budget annuel d'environ 8 millions d'Euros. 	<p>Liste des projets accessibles sur:</p> <p>http://www.swiss-cooperation.admin.ch/tchad/fr/Home_22872/Item_23314</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la promotion de la filière karité depuis 2009 • 7 programme de développement régionaux ruraux (interventions avec les communautés)
ECHO	<p>Aide humanitaire</p>	<p>L'Office humanitaire de la Commission Européenne (ECHO) a lancé en 2010 33 actions dans les domaines de la sécurité alimentaire, l'assistance nutritionnelle, l'accès aux soins de santé, la réponse aux crises (telles que inondations, épidémies de choléra, assistance aux populations déplacées et retournés de Libye) pour un montant total de 39 millions d'Euros.</p>

Fonds international de développement agricole (FIDA)	<p>Sept prêts ont été approuvés depuis 1992 au Tchad pour un montant total 91.4 million USD. Le pays a aussi reçu des dons notamment de la part de la Belgique, de l'Italie et du FIDA.</p> <p>La plupart des opérations se concentrent sur la bande sahélienne du Tchad. Les objectifs spécifiques de la stratégie du FIDA au Tchad sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les statuts économiques et sociaux des populations rurales pauvres. • Donner du pouvoir aux communautés locales en construisant des organisations locales (grass-root). • Améliorer l'accès durable aux services financiers. • Encourager la gestion des ressources naturelles pour s'assurer d'une productivité long terme dans les zones les plus vulnérables 	<p>Liste des projets accessible sur:</p> <p>http://www.fidafrique.net/rubrique50.html</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de développement rural du Guéra (PRODER-G) • Projet de sécurité alimentaire au nord Guéra (PSANG II)
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	<p>La stratégie porte sur les thématiques suivantes: santé en matière de procréation, population et développement, égalité entre les sexes, Coordination du programme et assistance</p>	<p>Liste des projets accessible sur:</p> <p>http://chad.unfpa.org/</p>
Coopération allemande (GIZ)	<ul style="list-style-type: none"> • Cooperation avec les paysans locaux et les organisations communautaires. • Méthodes et procédures pour développer des programmes finançés par l'union européenne et la banque mondiale. 	<p>Liste des projets accessible sur:</p> <p>http://www.giz.de/en/worldwide/316.html</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sustainable water resources management for Lake Chad (2005-2013) • Programme de développement rural décentralisé d'Assoungha, Biltine, et Ouara (PRODABO) • Programme de développement rural décentralisé PRODALKA (2003-2016)
PAM	<p>Le PAM est présent au Tchad depuis 1963.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire ciblée. • Prise en charge de la malnutrition aigüe modérée. 	<p>Liste des projets accessible sur:</p> <p>http://www.wfp.org/countries/chad/operations/current-operations</p> <p>In 2011, WFP is implementing five projects in Chad, one of which is a multi-year country programme providing school meals to some 140,000 children in the western and central parts of the country.</p> <p>The four other projects are humanitarian operations (two emergency operations, one protracted relief and rehabilitation operation, and a humanitarian air special operation).</p>
PNUD	<p>Le PNUD apporte une assistance au gouvernement du Tchad en vue de la promotion du développement socio-économique du pays depuis la signature de l'accord de base du 14 octobre 1977.</p> <p>Le programme de coopération s'articule autour de deux composantes majeures: a) la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'atteinte des objectifs de développement du millénaire et b) la promotion d'une gouvernance démocratique et participative et de la bonne gestion de l'économie et des ressources publiques. Les deux grandes composantes intègrent les dimensions transversales genre et environnement ainsi que lutte contre le VIH-SIDA et la gestion rationnelle de l'environnement.</p>	<p>Liste des projets accessible sur:</p> <p>http://www.td.undp.org/Bureau_ALL_projects.asp</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'appui à la finance (2010-2014) • Mise en place de base de données et des mécanismes de gestion participative et de suivi environnemental du Parc Manda (2006-2012, 3,6 millions USD) • Programme de Relèvement dans la zone Est du Tchad (2009-2013, 4 millions USD)

Représentation de la FAO au Tchad

Partenaires	Secteurs prioritaires	Projets et programmes en cours directement en lien avec les secteurs relevant du mandat de la FAO
UE	<p>Secteurs prioritaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévention des conflits. • Gouvernance, démocratie, droits de l'homme et appui aux réformes économiques et institutionnelles. • Développement humain. • Infrastructures, communications et transports. • Développement rural et aménagement du territoire, agriculture et sécurité alimentaire. • Eau et énergie. <p>+ projets multisectoriels</p>	<p>Liste des projets accessible sur:</p> <p>http://www.eeas.europa.eu/delegations/tchad/projects/list_of_projects/projects_fr.htm</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 millions d'euros sont engagés en appui aux filières (notamment la filière bovine et la filière gomme arabique) dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, de la valorisation du cheptel tchadien et de la diversification agricole suite à la crise du secteur coton • 8 millions d'euros sont engagés dans un programme d'aménagement du territoire conçu pour contribuer à la production de l'information pour une planification efficace du développement en zone rurale, • 34 millions d'euros soutiennent les dynamiques de développement local dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles, • 7 millions d'euros accompagnent la conservation et la gestion du Parc National de Zakouma, suivant un Partenariat Public-Privé entre le gouvernement tchadien et une organisation internationale spécialisée dans la gestion des parcs nationaux. <p>A ces opérations viennent s'ajouter les financements ONG dans le domaine de la sécurité alimentaire, de la gestion durable de l'environnement et de l'appui au développement local.</p>
UNICEF	<p>Prise en charge de la malnutrition</p> <p>Secteurs liés à l'enfance, ses droits et sa protection</p>	<p>Liste des actions humanitaires accessible sur:</p> <p>http://www.unicef.org/french/infobycountry/chad_31367.html</p>

ANNEXE 5

Matrice des résultats (Partie A)

La référence correspond à la situation FAO-Tchad en 2011, la cible à la quantification FAO-Tchad pour l'ensemble de la période 2012-2016

Résultats du CPP	Indicateurs	Référence	Objectif	Moyens et sources de vérification	Hypothèses	Résultat FAO	LTU
Domaine d'intervention prioritaire A: Développement de filières porteuses							
Effet stratégique 1: Des filières porteuses sont identifiées et structurées							
	Nombre de filières fonctionnelles	0	4	• Documents d'évaluations	Les appuis sont internalisé durablement	2	
	Nombre de techniques introduites adoptées	0	3				
Produit 1.1: L'accès aux intrants est facilité	Quantité de boutures saines de plantes à racines et tubercules		1 200 000	• Documents des plans sectoriels • Document et rapports de projet (suivi, mission, activités) • Rapports d'évaluation des projets	Les producteurs utilisent les intrants mis à leur disposition	202	AGP AGA
	Taux de couverture national en semences améliorées vivrières	2%	4%				
	Type de vaccins disponibles	3	4				
	Nombre d'initiatives/actions pour la promotion des engrains organiques et minéraux micro-dosés	0	10				
Produit 1.2: Les capacités des acteurs sont renforcées	Nombre d'organisations de producteurs appuyés	30	75	• Document et rapports de projet (suivi, missions, activités) • Rapports d'évaluation des projets • Protocoles d'accord signés • Supports et rapports de formation	Les acteurs participent activement aux appuis apportés et sont stabilisés dans leur fonction	202	OEK AGA AGP
	Nombre de formations techniques	3	18				
	Nombre de protocoles signés avec les structures d'appui-conseil, recherche et formation	6	30				
Produit 1.3: Les produits agro-sylvo-pastoraux sont valorisés	Nombre d'études de filière	0	3	• Document et rapports de projet • Rapports d'évaluation des projets • Documents des normes	Les producteurs adoptent les technologies/innovations et techniques promues	201	AGS AGN
	Nombre de technologies/innovations et techniques introduites	0	5				
	Normes nationales de qualité des produits formulées	0	2				
Effet PNUAD	Effet stratégique 1 (voir annexe 11)						

Représentation de la FAO au Tchad

Résultats du CPP	Indicateurs	Référence	Objectif	Moyens et sources de vérification	Hypothèses	Résultat FAO	LTU
Domaine d'intervention prioritaire B: Prévention et gestion des risques de catastrophes							
Effet stratégique 2: La capacité de résilience des populations vulnérables aux menaces et crises est renforcée							
	Un système d'information opérationnel	0	1		Le gouvernement s'engage à financer le fonctionnement des dispositifs introduits sur le long terme		
	Nombre de régions sahéliennes appuyées	2	4			5	
	Nombre de mesures effectivement mises en œuvre contre les déprédateurs	1	2				
Produit 2.1: Le Tchad dispose d'un système d'information opérationnel et efficace	Un système d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte précoce mis en place	0	1	<ul style="list-style-type: none"> • Document et rapports de projet (activités, suivi, missions) • Rapports d'évaluation des projets • Evaluation cluster • Plan d'action cluster 	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement s'engage à financer le fonctionnement du dispositif • Les fonds sont disponibles pour faire fonctionner le cluster (staff, coordination, information) • Les aléas climatiques sont récurrents au Tchad 	503	ESA ESS ESN
	Nombre de fonctions assumées par le cluster SA	2/6	5/6				
	Nombre de ménages affectés par les aléas climatiques assistés	60 000	486 000				
Produit 2.2: Les moyens d'existence des populations vulnérables aux aléas climatiques et aux conflits sont protégés et renforcés	Nombre de ménages en insécurité nutritionnelle assistés	1850	13 150	<ul style="list-style-type: none"> • Document et rapports de projet (activités, suivi, missions) • Rapports d'évaluation des projets 	Les opérations de renforcement des moyens d'existence sont financées par les bailleurs de fonds	503	OEK AGA AGP
	Nombre de ménages PDI retournés appuyés	7710	23 110				
Produit 2.3: Les déprédateurs des productions primaires sont contrôlés	Nombre de mesures prises contre les déprédateurs des cultures	0	6	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de contingence et son rapport de mise en œuvre • Plan d'action et documents ANLA et la Direction de la protection des végétaux et du conditionnement (DPVC) • Document et rapports de projet (activités, suivi, missions, évaluations) 	Les structures nationales disposent des moyens pour mettre en œuvre les mesures	504	AG
	Nombre de mesures prises contre les maladies animales	1	3				
Effet PNUAD	Effet stratégique 1 et 2 (voir annexe 11)						

Résultats du CPP	Indicateurs	Référence	Objectif	Moyens et sources de vérification	Hypothèses	Résultat FAO	LTU
Domaine d'intervention prioritaire C: Gestion durable des ressources naturelles							
Effet stratégique 3: La capacité de gérer durablement les ressources naturelles est améliorée							
	Nombre de techniques adoptées pour gérer durablement les ressources naturelles	NA	3	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'évaluation finale Plan d'action pour valoriser les ressources 	Des financements étatiques sont octroyés pour la mise en œuvre		
	Le gouvernement utilise les méthodologies FAO pour mieux connaître ses ressources	NA	oui			2	
Produit 3.1: L'état des ressources est connu (recensement agriculture et élevage, inventaire ressources fauniques, forestière, halieutique)	Effectif et paramètres du cheptel et de la volaille	Effectif supposé, paramètres non disponibles	Résultats du recensement disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de recensement élevage Rapport de recensement agricole Rapport d'études (inventaires forestiers fauniques et halieutique) Rapport du PNAE 	L'État finance les recensements et inventaires des ressources	204	AGP AGA FO FI
	Effectif et typologies des exploitations agricoles	Estimation effectif existante	Effectif et types d'exploitation disponibles				
	Les méthodologies pour réaliser les inventaires des ressources forestières, fauniques, et halieutiques sont disponibles	0	3				
Produit 3.2: L'eau est mieux maîtrisée à des fins agropastorales	Superficies de petits périmètres villageois mis en place (ha)	0	5 200	<ul style="list-style-type: none"> Document et rapports de projet (activités, suivi, missions) Rapports d'évaluation des projets 	Les bénéficiaires gèrent efficacement les aménagements	201	NRL
	Nombre de mares pastorales aménagées	5	15				
Produit 3.3: La gestion durable des terres et des mesures	Nombre de techniques promues pour mieux gérer les terres agricoles	0	3	<ul style="list-style-type: none"> Document et rapports de projet (activités, suivi, missions) Diffusion Média (presse, radios, tv, internet, réseaux sociaux) 	Les acteurs adoptent les techniques promues et les mesures préconisées	201	NRC
Effet PNUAD	Effet stratégique 1 (voir annexe 11)						

Représentation de la FAO au Tchad

Résultats du CPP	Indicateurs	Référence	Objectif	Moyens et sources de vérification	Hypothèses	Résultat FAO	LTU
Domaine d'intervention prioritaire D: Appui aux politiques et stratégies pour développer le monde rural							
Effet stratégique 4: Les capacités des ministères en charge du développement rural sont renforcées							
	Nombre de textes adoptés par le Gouvernement	NA	3	• Textes signés par le gouvernement • Retours des ministères	Des mécanismes de participation et d'utilisation sont mis en œuvre par l'État		
	Nombre de ministères qui utilisent les nouvelles capacités mises à leur disposition pour améliorer leur fonctionnement	NA	3			3	
Produit 4.1: Les politiques et stratégies liées au développement rural et à la sécurité alimentaire sont élaborées et/ou mises à jour	Nombre de documents élaborés	2	6	<ul style="list-style-type: none"> Documents de politiques, stratégies, plans élaborés Documents de politiques, stratégies, plans mis à jour 	Les structures nationales participent activement à l'élaboration et à la mise à jour des documents.	303	TCS LEG
	Nombre de documents mis à jour	0	3				
Produit 4.2: Les capacités opérationnelles des ministères en charge du développement rural sont améliorées	Nombre de textes d'application	0	3	<ul style="list-style-type: none"> Plan de restructuration du MAI Textes d'application formulés Document du PNSA Rapports de formations PV de réception d'équipement Diffusion médiatique Rapport de JMA et projets Telefood Accord tripartite de coopération sud-sud signés 	Les acteurs utilisent les nouvelles capacités mises à leur disposition Les trois parties de la coopération sud-sud s'accordent pour la mise à disposition de coopérants	302	TCS TCI
	Nombre d'appuis en matière de renforcement des capacités	2	4				
	Nombre de coopérants sud-sud	10	12				
	Nombre d'actions de visibilité pour promouvoir le développement du monde rural	1	10				
Effet PNUAD	Effet stratégique 2 (voir annexe 11)						

ANNEXE 6

Matrice des résultats (Partie B)

Résultats du CPP	Besoins indicatifs en ressources (USD)			Partenaires potentiels de mise en œuvre		Partenaires potentiels fournisseurs de ressources	
	Estimation ressources totales requises	Financement existant	Objectif de mobilisation des ressources	Nationaux	Internationaux		
Domaine d'intervention prioritaire A: Développement des filières porteuses							
Effet stratégique 1: Des filières porteuses sont identifiées et structurées							
Produit 1.1	3 276 250	476 250	2 800 000	ITRAD, LRVZ, Secteur privé, société civile, ONDR, SODELAC	PRASAC, IITA, CEBEVIRHA	Suède	
Produit 1.2	2 270 032	149 992	2 120 040	ONDR, SODELAC, ITRAD, LRVZ, CELIAF, CNNTA INADES, société civile, CECOQDA, Directions en charge de formation des différents ministères	CIRAD, IRD, INRAN, ICRISAT, Université de Leyde, IFS, Université de Wageningen	Union Européenne GIZ	
Produit 1.3	3 649 992	0	3 649 992	OP, ONDR, SODELAC, ITRAD, LRVZ, CELIAF, CECOQDA, société civile et secteur privé, Directions en charge d'appui-conseil	PRASAC, IRD, CIRAD, IFS, Université de Wageningen	Union Européenne GIZ	
Domaine d'intervention prioritaire B: Anticipation et gestion des risques							
Effet stratégique 2: La capacité de résilience des populations vulnérables aux menaces et crises est renforcée							
Produit 2.1	9 265 000	180 000	9 085 000	CASAGC, SPI	CILSS, Agrhyemet, PAM, ONGs	UE, FIDA, PAM	
Produit 2.2	34 674 450	8 718 765	25 955 685	ONDR, SODELAC, ONG, délégations régionales des ministères	PAM, ONG, FIDA	ECHO, CERF, Belgique, France, USA, Finlande, Suède, PNUD, FIDA	
Produit 2.3	3 079 467	155 000	2 924 467	ANLA, DPVC, LRVZ	PRASAC, CLCPRO, CILSS, OIE	France, ECHO, UA-IBAR	
Domaine d'intervention prioritaire C: Gestion des ressources naturelles							
Effet stratégique 3: La capacité de gérer durablement les ressources naturelles est améliorée							
Produit 3.1	1 607 993	265 991	1 342 002	MDPPA, MAI, MERH	FIDA	BAD, Union, FIDA Européenne, Tchad	
Produit 3.2	300 000	0	300 000	DGRHA, ONDR, SODELAC, ITRAD	Coopération Sud-Sud, GIZ	Chine, Tchad, BAD, Coopération Suisse	
Produit 3.3	7 275 000	92 000	7 183 000	MAI, MERH, le Ministère de l'hydraulique urbaine et rurale (MHUR), MDPPA	COMIFAC, GIZ, CBLT	Union Européenne, GEF, GIZ	
Domaine d'intervention prioritaire D: Appui aux stratégies et politiques pour développer le monde rural							
Effet stratégique 4: Les capacités des ministères en charge du développement rural sont renforcées							
Produit 4.1	1 118 150	464 000	654 150	MERH, MAI, MDPPA, MHUR	REACH, CILSS, Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale, EMAC (PRASAC, CEBEVIRHA), CEEAC	BM, BAD, Tchad	
Produit 4.2	2 256 667	1 110 425	1 146 242	MERH, MAI, MDPPA, MHUR	Coopération sud-sud	PNUD, Tchad	
TOTAUX	68 773 000	11 612 423	57 160 578	Total pour les quatre domaines pour la période 2012-2016			

ANNEXE 7

Programmation des résultats de l'UNDAF

Ci-dessous, la matrice tronquée des programmes harmonisés du Cadre opérationnel intérimaire UNDAF (2012-2013) permettant de mettre en évidence son alignement avec les résultats FAO.

Axe de priorité stratégique 2: Développement rural et renforcement de la résilience

Effet stratégique 1: La résilience est renforcée de manière durable dans les zones ciblées

Résultat de programme 1: la production agricole est diversifiée et augmentée et le développement des filières promu	Programmation CPP
Produits des programmes	
2.1.1.1. Les capacités des organisations paysannes et des chaînes de solidarité communautaire sont renforcées (production et commercialisation qui leur profite)	Domaine A, Produits 1.2 et 1.3
2.1.1.2. Les techniques améliorées de transformation et de conservation des aliments sont introduites	
2.1.1.3. Les populations des zones ciblées pratiquent des cultures diversifiées et riches en nutriments et sont formées aux bonnes pratiques agricoles et alimentaires / nutritionnelles dans le respect d'une bonne gestion des ressources naturelles	
2.1.1.4. Les organisations à assise communautaire et les artisans locaux reçoivent des appuis intégrés, et leurs capacités de production et de commercialisation sont renforcées	

Résultat de programme 2: le développement des moyens d'existence et de protection sociale durables sont appuyés	Programmation CPP
Produits des programmes	
2.1.2.3. Les personnes vulnérables, y compris les jeunes et les femmes en difficultés ont accès à des programmes de renforcement des capacités et à des programmes d'emplois rapides	Domaine A Produits 1.1 et 1.2
2.1.2.5. Des services de micro finance inclusive sont développés et rendus accessibles à la population dans les zones ciblées	Domaine B Produits 1.2

Résultat de programme 3: la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement et la mise en place de mécanismes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sont appuyées	Programmation CPP
Produits des programmes (encore à déterminer)	
2.1.3.1. initiatives environnement: Lac Tchad, Rio+20, muraille verte, etc.	Domaine C
2.1.3.2. Gestion des ressources	Produits 1.1, 1.2, 1.3
2.1.3.3. changement climatique	

Effet stratégique 2: Les autorités et les institutions nationales et locales ainsi que les communautés mettent en place des mécanismes efficaces de prévention, de protection et de réponse aux catastrophes naturelles et aux crises.

Résultat de programme 1: Les chocs alimentaires et nutritionnels sont atténués	Programmation CPP
Produits des programmes	
2.2.1.1. Une aide alimentaire et une assistance agricole sont fournies aux populations vulnérables aux chocs d'insécurité alimentaire	Domaine B Produits 1.1, 1.2, 1.3
2.2.1.4. La politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle est mise à jour	Domaine D Produit 1.1
2.2.1.5. Les autorités locales et nationales disposent de capacités de gestion efficace et endogène des risques et catastrophes naturelles	
2.2.1.7. Les partenaires sont régulièrement informés sur la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle et sont alertés sur les éventuels chocs climatiques et catastrophes naturelles.	
2.2.1.8. Les partenaires ont la capacité technique nécessaire pour appuyer les producteurs agricoles affectés par les situations d'urgence.	
2.1.1.4. Les capacités de réponse aux épidémies et autres urgences sont renforcées	

Axe de priorité 4: Planification stratégique, coordination et suivi-évaluation

Effet stratégique 1: Les autorités nationales, en collaboration avec les autres acteurs et en conformité avec les priorités nationales, planifient, suivent, évaluent et coordonnent de manière efficace et efficiente leurs appuis aux programmes nationaux et régionaux.

Résultat de programme 1: Les capacités nationales en matière de planification stratégique et de gestion de l'aide sont renforcées	Programmation CPP
Produits des programmes	
4.1.1.2. Les capacités du Gouvernement sont renforcées pour la formulation et la mise en œuvre du Programme Stratégique de Développement pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans la planification du Développement	Domaine D Produit 1.1, 1.2
4.1.1.4. La base de données socio-économique nationale sur les groupes vulnérables et marginalisés, est améliorée et mise à jour par un mécanisme régulier	
4.1.1.7. Des instruments de planification à long terme sont mis en place pour anticiper les problèmes, formuler et mettre en œuvre les politiques et les programmes	

ANNEXE 8

Évaluation des risques et des vulnérabilités au Tchad

1) Fréquence des chocs les plus subis au Tchad

(Source: Volet sécurité alimentaire du document national de protection sociale)

Chocs les plus subis	Périodicité			
	Chaque année	5 ans et + sur 10 ans	2 à 4 ans sur 10 ans	1 année sur 10 ans
Sécheresse	51,2%	17,1%	16,9%	14,8%
Inondation	50,0%	17,6%	18,8%	13,6%
Maladies/Ennemis des cultures	71,2%	12,3%	8,1%	8,4%
Maladie des animaux (épizooties)	70,2%	11,1%	9,3%	9,4
Hausse des prix	56,7%	13,3%	19,2%	10,8%
Décès	34,8%	19,7%	16,4%	29,1%
Ensemble	50,3%	15,1%	15,2%	19,4%

2) Profil des urgences au Tchad (mise à jour Novembre 2012)

Les situations nécessitant une potentielle intervention d'urgence de la FAO concernent essentiellement les aléas climatiques, les conflits et la malnutrition. D'autres situations telles que les fléaux des cultures transfrontaliers (invasion de criquets...), les maladies animales transfrontalières (fièvre aphteuse, peste porcine africaine, grippe aviaire...), la flambée des prix, les feux de brousse et les conditions environnementale (dégradation des sols, désertification...) font l'objet de projets spécifiques, souvent régionaux.

Situations nécessitant potentiellement l'intervention d'urgence de la FAO	Probabilité*	Consequences humanitaires possibles	Échelle possible (Ampleur)	Hypothèses générales	Hypothèses de planification actuelles
Inondation	4	Les ménages affectés ont perdu des abris, des superficies emblavées et d'animaux. Comme conséquences, leurs productions agricoles et les revenus issus de l'élevage chutent très souvent à des niveaux très bas, créant une insécurité alimentaire pour ces ménages. Les inondations se produisent actuellement une année sur deux au Tchad	Situation en octobre 2012 des inondations de 2012: <ul style="list-style-type: none"> • 255.000 ha emblavés inondés. • 100.000 ménages agricoles affectés. • 161.562 hectares de cultures totalement détruites. 	Le gouvernement a mis en œuvre des actions d'urgence (appui financiers directs, outils non agricoles, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes productions allant de 40% à 88%. • 56.813 ménages en besoin d'assistance pour éviter la perte de leurs moyens de production et renforcer leur résilience.

Sécheresse	4	Les ménages affectés produisent de très faibles quantités qui ne couvrent pas leurs besoins. Une insécurité alimentaire s'installe dans les zones déficitaires, surtout dans le sahel tchadien. Une année sur deux, l'on a une sécheresse dans le Sahel Tchadien.	Situation campagne agricole 2012 en novembre 2011: <ul style="list-style-type: none"> • 455.000 tonnes de déficit céréalier, soit 30% des besoins nationaux. • 1.180.300 personnes en insécurité alimentaire sévère. • 2.441.900 personnes en insécurité alimentaire modérée. 	Le Bureau sous régional a élaboré un Cadre stratégique de réponse régionale, le programme Sahel: Crise alimentaire et nutritionnelle au Sahel: L'urgence d'appuyer la résilience des populations vulnérables	• Ciblage de 165.633 ménages à appuyer, soit 993.800 personnes dans le programme Sahel.
Personnes déplacées internes**	5	De nombreuses personnes sont déplacées du fait des conflits internes (Mouvements armés jusqu'en 2011) ou externes ayant des répercussions internes (Conflits au Soudan, RCA). Ces personnes ont perdu leurs moyens de production durant les mouvements.	181.000 personnes déplacées internes en 2003 dont 50.000 sont retournées ou réinstallées en novembre 2012	Le gouvernement du Tchad et les partenaires humanitaires sont déterminés à accompagner le retour et/ou la réinstallation	Il s'agira d'accompagner les personnes retournées ou réinstallées en renforçant leurs moyens de production et de sources de génération de revenus en vue d'accélérer leur autonomisation (production agricole, animale, AGR).
Malnutrition	5	Du fait de l'insécurité alimentaire et des pratiques nutritionnelles, la malnutrition s'est durablement installée dans le sahel tchadien. Elle cause de graves aux enfants, surtout de moins de 5 ans.	Situation nutritionnelle (enquête juillet 2012 Unicef) <ul style="list-style-type: none"> • 18% de MAG dans l'ensemble de la bande Sahélienne. • La prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) est de 32,9% pour la bande sahélienne. • Les 4 catégories de régions en malnutrition chronique: • Régions en situation critique: Kanem et Lac (51,9% et 47,4%), • Régions en situation sérieuse: Sila (36,4%), Salamat (39,1%), Wadi Fira (35,1%), Ouaddai (37,1%) et Hadjer Lamis (30,6%), • Régions en situation précaire: Guéra (29,5%), Batha (28,7%) et Barh el Ghazal (22,8%), • Régions en situation acceptable: Ville de N'Djamena (16,7%). 	UNICEF, PAM interviennent dans le domaine de la prise en charge du traitement de la malnutrition installée	FAO intervient dans le cadre de la prévention de la malnutrition à travers le maraîchage, le restockage en petit ruminants et AGR couplés avec l'éducation nutritionnelle. Interventions initiées dans les régions du sahel Ouest depuis janvier 2010.

* Probabilité d'occurrence (échelle: 5 la menace est en cours de matérialisation ou certaine; 3 signifie qu'il a 50 % de chance d'occurrence; 1 signifie que la menace est très faible);

** Bien qu'il s'agisse plus de conséquences que de types d'urgence, inclus car principe humanitaire de protection.

D'après la fiche de synthèse élaborée par le PNUD au Tchad

1) Progrès vers l'atteinte des OMD

1.1 L'objectif de réduction de la pauvreté.

Des progrès importants sont réalisés dans le monde urbain, alors que la pauvreté rurale reste massive. 87% de la pauvreté monétaire qui sévit au Tchad se situe en milieu rural (ECOSIT 2). Les tendances observables en matière de pauvreté depuis 2004 indiquent que si des progrès sont réalisés dans les villes, la situation a plutôt tendance à se dégrader un milieu rural. Or, selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2009, 78% de la population tchadienne vit en milieu rural.

Les indicateurs de malnutrition demeurent élevés et ne régressent guère. De fortes inégalités existent, au détriment de la zone sahélienne. L'enquête de sécurité alimentaire et de vulnérabilité structurelle (EVST) réalisée en 2009 souligne que la prévalence de la malnutrition frappe surtout les enfants de milieu rural: 35 % de ces enfants souffrent de malnutrition chronique globale, contre 24 % pour les enfants des milieux urbains (voir graphiques en page suivante sur les tendances actuelle et souhaitable 1990-2015 des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique).

1.2 L'objectif 2 consacré à la promotion de l'éducation primaire.

L'objectif a connu des résultats beaucoup plus satisfaisants: le taux brut de scolarisation (TBS) est en effet passé de 32 % en 1993 à 98 % en 2009. On doit toutefois noter que les progrès du TBS ne suffisent pas à garantir que l'Objectif 2 sera atteint: celui-ci vise en effet l'achèvement du cycle primaire par tous les enfants. Mais le taux d'achèvement du primaire n'était que de 38 % en 2009. De même, de fortes inégalités demeurent entre régions et selon le sexe.

1.3 L'Objectif 3 se réfère à la promotion de l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.

Des progrès importants ont été réalisés en vue d'assurer la parité filles/garçons dans l'accès à l'enseignement primaire: l'indice de parité était de 0,41 en 1990; il est de 0,70 en 2009. L'accès des femmes aux responsabilités politiques a progressé au niveau de l'Assemblée nationale et du gouvernement, mais, les femmes restent très minoritaires dans le monde politique. La reconnaissance des droits des femmes et la lutte contre la violence dont elles sont victimes connaissent des progrès. La prise de conscience dans la société progresse, mais les moyens d'action restent très limités.

1.4 Les OMD 4, 5 et 6 liés au domaine de la santé.

Les deux premiers se réfèrent à la santé infanto-juvénile et à la mortalité maternelle. Force est de constater que dans ces deux domaines la situation du Tchad est durablement insatisfaisante. Le pays est moins bien situé que la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, et les tendances observables ne sont pas favorables. Le taux de mortalité infanto-juvénile en 2008 est de 209 %. Le taux moyen pour l'Afrique est de 145 % pour la même année. Le taux de mortalité maternelle était de 827 pour 100 000 naissances vivantes en 1997 et de 1099 en 2004, selon les enquêtes.

Pour ces deux objectifs, les défis à relever sont les plus importants. La singularité du Tchad est patente en matière de santé de la reproduction: la prévalence de la contraception est la plus faible d'Afrique sub-saharienne, le taux de fécondité est supérieur à 6, et la fécondité des adolescentes est élevée. Cette situation contribue à accroître les risques pour la mère et les enfants. Les inégalités par rapport à la santé sont fortes. Les femmes et les enfants des milieux ruraux sont très désavantagés par rapport aux populations urbaines. L'objectif 6 relatif au VIH-SIDA et aux autres grandes maladies (paludisme et tuberculose) prête davantage à l'optimisme: on constate notamment une forte progression du taux de traitement aux ARV des malades du VIH-SIDA: 10% en 2006, 49% en 2009. Les informations disponibles n'indiquent pas que la pandémie se développe.

1.5 L'OMD 7 couvre les progrès relatifs à l'environnement dans ses différentes dimensions.

La cible relative à l'accès à l'eau potable est sur une trajectoire favorable et si les efforts en cours sont poursuivis, il est raisonnable de penser que 60 % de la population tchadienne aura accès à l'eau potable en 2015. Il n'en va pas de même en matière d'assainissement, où les progrès sont très réduits et les besoins considérables. La pression de l'utilisation du bois comme source d'énergie a des effets dévastateurs sur la couverture végétale et l'érosion. La situation globale des variables environnementales (biodiversité...) est défavorable et très peu d'initiatives sont prises en la matière.

1.6 En matière de partenariat (OMD 8)

Le Tchad ne bénéficie pas des allègements de la dette prévus par l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) et IADM (Glenelages), faute d'un accord avec le FMI. Cependant, on note que le pays a réalisé des progrès spectaculaires dans l'utilisation des techniques de communication. On est passé en effet de 4 850 abonnés au téléphone en 1990 à 2 960 000 en 2010. Le taux de pénétration du téléphone portable était de 2,75% en 2005 et de 25% en 2010. Des initiatives sont à l'étude pour raccorder le Tchad aux réseaux internationaux de fibres optiques afin d'améliorer l'inclusion numérique du Tchad.

2) Aperçu synoptique sur la situation des OMD au Tchad en 2010

POSSIBLE	PROBABLE	DIFFICILE
OBJECTIFS/CIBLES	ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT	CIBLE ATTEINTE EN 2015 ^e
Objectif 1: Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim		
Cible 1.A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	Peu favorable	
Cible 1.B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	Peu favorable	
Cible 1.C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	Favorable	
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous les enfants		
Cible 2.A: D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Favorable	
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes		
Cible 3: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Favorable pour le primaire, mais moyen pour le secondaire et le supérieur	
Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans		
Cible 4: Réduire des deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	Moyen	
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle		
Cible 5.A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Favorable	
Cible 5.B: L'accès universel à la santé de la reproduction d'ici 2015	Favorable	
Objectif 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies		
Cible 6: D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	Favorable	

Objectif 7: Assurer un environnement durable		
Cible 7.A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	Favorable	
Cible 7.B: Réduire la perte de biodiversité, en réalisant, en 2010, une réduction significative du taux de perte	Favorable	
Cible 7.C: Réduire de moitié, en 2015, la proportion des gens sans accès durable à l'eau potable et à l'assainissement	Favorable pour l'accès à l'eau, mais peu favorable pour l'assainissement	
Cible 7.D: Réussir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis	Moyen	
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement		
Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles prévisibles et non discriminatoires	Moyen	
Traiter globalement de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable		
En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	Favorable	
Ensemble avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous	Favorable	

ANNEXE 10

Stratégie de mobilisation des ressources

La Représentation de la FAO au Tchad n'a pas encore définie tous les aspects liés à la mise en place de sa stratégie nationale de mobilisation des ressources, celle-ci devra notamment être adaptée dans le cadre de l'intégration de l'unité ERCU dans le portefeuille de la Représentation en 2013.

Ci-dessous des éléments pour articuler une stratégie de mobilisation des ressources pour les programmes de l'Organisation.

➤ Analyse de la situation dans laquelle s'effectue la mobilisation des ressources

Compte-tenu de l'augmentation des requêtes d'appui émises par le Gouvernement tchadien et de l'intégration de l'unité des urgences dans le programme de la représentation, il s'avère indispensable de pouvoir mobiliser des ressources additionnelles à ses fonds propres.

Bilan des besoins en financements pour la période 2012-2016:

	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Domaine A	522 492	905 010	3 039 593	2 639 585	2 089 593	9 196 274
Domaine B	8 911 757	11 489 940	10 363 007	8 793 773	7 460 440	47 018 917
Domaine C	357 991	2 311 751	2 811 751	2 451 501	1 250 000	9 182 993
Domaine D	1 621 667	802 817	538 667	231 667	180 000	3 374 817
TOTAL	11 413 906	15 509 517	16 753 017	14 116 526	10 980 033	68 773 000

Sur la période 2007-2012, le montant des ressources mobilisées en dehors des fonds propres est estimée à environ 36,6 millions d'USD (hors projets régionaux).

Ci-dessous l'analyse SWOT de la capacité de la représentation de la FAO au Tchad pour mobiliser des ressources.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">Avantage comparatif à œuvrer dans la sécurité alimentaire et à renforcer les capacités pour développer le monde ruralExpériences historiques reconnues par le gouvernement	<ul style="list-style-type: none">Pas de ressource humaine dédiée à la mobilisation de ressources, notamment pour suivre l'environnement des bailleurs de fonds et pour développer la stratégie nationale.Nombreux acteurs considèrent la FAO comme un bailleur de fondsPeu d'échanges auprès des bailleurs sur les success stories des activités FAO
OPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">Développement rural au cœur des priorités du GouvernementFAO membre du CPTF et secrétaire général de son sous-groupe développement ruralFAO lead des questions sécurité alimentaire et environnement au sein du SNU	<ul style="list-style-type: none">Multiples agendas de planification d'investissement qui sèment la confusion dans la communauté des bailleurs (PNIA, PDDAA, PNSA, PSD...)Nombreux acteurs présents mais difficultés à échanger sur les actions car peur de « concurrence »

Représentation de la FAO au Tchad

Globalement, la FAO au Tchad dispose d'un positionnement assez favorable dans le pays pour faire partager sa vision, comprendre les logiques d'interventions des autres partenaires et bailleurs de fonds et attirer la confiance de partenaires.

➤ Partenaires potentiels fournisseurs de ressources

Ce tableau devra être mis à jour tous les deux ans afin qu'il reflète l'évolution du contexte qui entoure les ressources.

Fournisseur de ressources	Secteurs corrélés au CPP (Domaine prioritaire)	Période de financement ou stratégie nationale	Programme ou projets de la FAO financés au cours des cinq dernières années	Contributions totales au cours des cinq dernières années (USD)	Coopération future possible/enseignements tirés
États Unis	B	2009-2012	OSRO/CHD/901/USA OSRO/CHD/006/USA OSRO/CHD/104/USA OSRO/CHD/204/USA OSRO/CHD/704/USA	2 492 983	
Union Européenne/ ECHO	B	2010-2011	OSRO/CHD/904/EC OSRO/CHD/905/EC OSRO/CHD/008/EC OSRO/CHD/103/EC OSRO/CHD/105/EC OSRO/CHD/202/EC	9 141 816	
	A et B	2007-2010	GCP/CHD/029/EC GCP/CHD/028/EC	4 372 306	
France	B	2008-2012	OSRO/CHD/804/FRA OSRO/CHD/802/FRA OSRO/CHD/902/FRA OSRO/CHD/101/FRA OSRO/CHD/206/FRA	2 484 849	
	B	2007-2010	GCP/RAF/422/FRA GCP/RAF/402/FRA	-	
	B	2007-2010	GCPS/CHD/030/FRA	267 327	
Japon	A et C	2007-2010	GCP/INT/053/JPN GCP/RAF/411/JPN	-	
FIDA	B	2012-2012	OSRO/CHD/209/FIDA	50 000	
	B	2005-2007	GCP/INT/964/IFA	1499999	
Italie	C	2003-2010	GTFS/RAF/387/ITA	-	
Belgique	B	2011-2013	OSRO/RAF/009/BEL OSRO/CHD/201/BEL OSRO/CHD/207/BEL	2 204 280	
PNUD	B	2009-2012	CHD/09/001/01/34	1 124 119	
	A	2007-2011	CHD/06/001	3317824	
Tchad	A et C	2010-2013	UTF/CHD/041/CHD UTF/CHD/035/CHD	2083333 149992	
CERF	B	2008-2013	OSRO/CHD/805/CHA OSRO/CHD/903/CHA OSRO/CHD/001/CHA OSRO/CHD/003/CHA OSRO/CHD/007/CHA OSRO/CHD/102/CHA OSRO/CHD/106/CHA OSRO/CHD/203/CHA	6 653 328	
Finlande	B	2011-2011	OSRO/CHD/009/FIN	416 667	
Suede	B	2010-2014	OSRO/CHD/002/SWE OSRO/CHD/205/SWE	2 492 715	
TOTAL				36 618 205	

► Plan d'action de la mobilisation de ressources

La mobilisation de ressources est une activité dont la responsabilité incombe en premier lieu au Représentant de la FAO au Tchad. C'est lui qui impulse le processus et formalise les échanges avec les partenaires, cela en assurant le plaidoyer pour l'Organisation. Le matériel de mobilisation de ressources et certaines activités qui y sont corrélées seront réalisées par des personnes désignées par le Représentant de la FAO au Tchad, notamment le chargé de programme et l'équipe des opérations du bureau. En effet la mobilisation de ressources ne peut se faire sans un certain nombre d'outils appropriés au niveau du pays.

Ainsi le plan d'action de mobilisation des ressources s'articule autour de trois objectifs principaux; (i) conserver le réseau de partenaires fournisseurs de ressources existant, notamment en mettant en valeur la contribution du bailleur, en produisant des outils de communication, et en offrant des retours sur les résultats atteints; (ii) Attirer de nouveaux partenaires de ressources; cet objectif nécessitera l'appui par les autres bureaux de la FAO, le bureau ne disposant pas de ressources humaines dédiées à cette tâche et l'enclavement du pays ne favorisant pas les rencontres avec de nouveaux partenaires. Il faudra veiller à ne négliger l'attraction du secteur privé et surtout celles des financements du gouvernement tchadien. (iii) Gérer les ressources en nommant un point focal «mobilisation de ressources» notamment pour mettre à jour les bases de données sur les bailleurs de fonds.

Objectif	Activité	Détails et fréquence	Responsable
Maintenir le réseau de partenaires fournisseurs de ressources ayant déjà fait confiance à la FAO	Améliorer la visibilité des résultats obtenus dans le cadre des projets financés par ces partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger annuellement des notes de synthèse alignées sur les réalisations et résultats du CPP • Rédiger et envoyer bulletin bimensuel de la représentation • Proposer au partenaire de rédiger un article dans le bulletin bimensuel dans la rubrique «news des partenaires» • Échanger les rapports produits dans le cadre du projet • Inviter le partenaire à une visite de terrain • Mettre à disposition les fiches synthétiques de projet • Envisager dans la mesure du possible la production de courts films documentaires • Prévoir des présentations des résultats des projets achevés notamment lors du cluster sécurité alimentaire 	Chargé de programme assisté de l'équipe de rédaction du bulletin et des coordinateurs de projet
	Solliciter les partenaires présents physiquement au Tchad	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres informelles • Réunions mensuelles du CPTF • Réunions du sous-groupe développement rural du CPTF • Rencontres formelles pour formaliser un appui financier en réponse à une requête du gouvernement 	Représentant de la FAO au Tchad
Diversifier les partenaires de ressources	Solliciter de nouveaux partenaires fournisseurs de ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir les partenaires en mission courte (prospection) dans le pays qui se présentent à la FAO • Réunions informelles avec le secteur privé • Diffuser les produits de communications disponibles (plaquette, film, fiches projets, bulletin...) 	Représentant de la FAO au Tchad
	Solliciter les contacts de MR au siège/RAF	<ul style="list-style-type: none"> • Chercher l'information de potentiels nouveaux partenaires non présents au Tchad 	
Mieux gérer les ressources attribuées	Nommer un point focal «mobilisation de ressource» dans le bureau	<ul style="list-style-type: none"> • déployer contacts réguliers avec le personnel des autres bureaux FAO • accéder aux outils de l'Organisation (ADAM, notes d'orientation, notes indicatives...) • mettre à jour les matrices de mobilisation des ressources (bailleurs vs domaines du CPP...) • tenir à jour un répertoire des bailleurs de fonds 	

ANNEXE 11

Plan de suivi et d'évaluation

1) Cadre de suivi annuel des résultats:

Chaque année, la représentation de la FAO procédera à une autoévaluation basée sur l'atteinte des résultats contenus dans la matrice des résultats, sur la base du tableau suivant. Ce dernier permettra de mettre à jour rapidement les progrès accomplis et les produits sur lesquels un accent particulier devra être apporté de manière à respecter le plan de travail prévisionnel.

Domaine prioritaire:							
Résultat du CPP	Indicateur	Donnée de référence	Cible	Rapports			
				Avancement et difficultés à ce jour	Vert	Jaune	Rouge
Effet 1							
Produit 1.1							
Produit 1.2							

2) Rôles et responsabilités:

L'équipe nationale qui avait été désignée pour formuler le CPP deviendra le comité de suivi et de mise en œuvre du CPP.

3) Échanges et visibilité des résultats:

Outre la démonstration de l'atteinte de résultats, il est nécessaire que ces derniers soient communiqués à l'ensemble des parties prenantes. Ceci permettra à la fois d'échanger sur les «success story» et les moyens de remédier aux difficultés rencontrées, mais également d'obtenir l'appui des parties prenantes et de mobiliser des ressources.

A ce titre, la représentation de la FAO au Tchad poursuivra ses efforts de rédaction d'un bulletin bimensuel dont l'initiative a été saluée et promue comme exemple au niveau des autres bureaux décentralisés de la FAO. Ce bulletin permettra de rapporter l'état d'avancement des activités aux partenaires, mais également de les informer sur les thématiques d'actualité et sur les actions conduites par les partenaires de la représentation.

En 2012, la Représentation de la FAO au Tchad a initié la réalisation de fiches synthétiques de projet qui regroupent la justification du projet (éléments contextuels), ses objectifs, résultats attendus et atteints, zones d'intervention, et liens avec d'autres projets (de la FAO ou d'autres partenaires) ainsi que quelques images de réalisation.

Le comité des Partenaires Techniques et Financiers du Tchad seront également informés mensuellement des missions reçues par la représentation FAO, afin de suivre et favoriser les rencontres entre partenaires.

Un effort sera également réalisé pour mieux impliquer la partie nationale (DEPP, délégués régionaux...) à l'évaluation conjointe des projets FAO qui comportera des visites de terrain et des rencontres avec les parties prenantes.

Enfin les rapports d'évaluation des projets seront partagés avec les différentes directions techniques ministérielles impliquées.

4) Plan d'action du CPP

Domaine prioritaire A: Développement de filières porteuses					
Résultats	Unité responsable	Cycle programmation du CPP - Calendrier			
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Effet stratégique 1: Des filières porteuses sont identifiées et structurées					
Produit 1.1: L'accès aux intrants est facilité	Représentation de la FAO au Tchad				
Produit 1.2: Les capacités des acteurs sont renforcées					
Produit 1.3: Les produits agro-sylvo-pastoraux sont valorisés					

Domaine prioritaire B: Prévention et Gestion des Risques et catastrophes					
Résultats	Unité responsable	Cycle programmation du CPP - Calendrier			
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Effet stratégique 2: La résilience des populations vulnérables aux menaces et crises est renforcée					
Produit 2.1: Le Tchad dispose d'un système d'information efficace	Représentation de la FAO au Tchad				
Produit 2.2: Les moyens d'existence sont protégés et renforcés					
Produit 2.3: Les ravageurs des productions primaires sont contrôlés					

Domaine prioritaire C: Gestion durable des ressources naturelles					
Résultats	Unité responsable	Cycle programmation du CPP - Calendrier			
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Effet stratégique 3: Les ressources naturelles sont durablement exploitées					
Produit 3.1: L'état des ressources est connu	Représentation de la FAO au Tchad				
Produit 3.2: L'eau est mieux maîtrisée à des fins agropastorales					
Produit 3.3: La gestion durable des terres et des mesures d'adaptation au changement climatique sont promues					

Domaine prioritaire D: Appui au stratégies et politiques pour développer le monde rural					
Résultats	Unité responsable	Cycle programmation du CPP - Calendrier			
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Effet stratégique 4: Les capacités des ministères en charge du développement rural sont renforcées					
Produit 4.1: Les politiques et stratégies liées au développement rural et à la sécurité alimentaire sont élaborées et/ou mises à jour	Représentation de la FAO au Tchad				
Produit 4.2: Les capacités opérationnelles des ministères en charge du développement rural sont améliorées					



www.fao.org/emergencies